LE MAGHREB

Le Quotidien de l'Économie

● RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Point de situation sur l'état d'avancement du recensement du foncier économique

(P5)

● TOURNÉE SAHÉLIENNE DE L'ENVOYÉ SPÉCIAL DU PRÉSIDENT TEBBOUNE

L'Algérie renforce sa coopération et veille sur l'exécution des accords avec ses pays frères

(Page 5)

DE LA CONFÉDÉRATION DES ÉTATS DU SAHEL AU MARCHÉ COMMUN SAHARIEN

L'Algérie face à une nouvelle perspective d'intégration africaine



La recomposition stratégique du Sahel ouvre une perspective qui dépasse les seules considérations militaires. Alors que le Mali, le Niger et le Burkina Faso cherchent à structurer un espace économique confédéral fondé sur la circulation des personnes et des marchandises, l'industrialisation et la valorisation des ressources locales, l'Algérie voit se dessiner à ses frontières méridionales un nouvel horizon de coopération.

(Lire en Pages 8 et 9)

● POMME DE TERRE

Une récolte abondante pour soulager les marchés après la flambée des prix

(P4)

● AGRESSION SIONISTE CONTINUE CONTRE LES PALESTINIENS

Dynamitages, asphyxies et confiscations en Cisjordanie

(P12)

EDITION N° 7877 - JEUDI 5 NOVEMBRE 2026 - PRIX : 10 DA - ETRANGER : 0,8 EURO - SITE INTERNET : WWW.LEMAGHREB.DZ

Guinée : le gouvernement interdit l'orpaillage anarchique dans la région de Siguiri



La Guinée durcit sa réglementation contre l'orpaillage clandestin dans la région de Siguiri, afin de lutter contre les dégâts environnementaux causés par l'exploitation illégale de l'or. Les autorités annoncent un important dispositif sécuritaire, des contrôles renforcés et un encadrement plus strict de la commercialisation du métal précieux.
Le gouvernement guinéen a décidé de durcir les mesures de lutte contre l'orpaillage anarchique dans la région de Siguiri, l'une des principales zones aurifères du pays. Dans un communiqué conjoint publié le 2 novembre et signé par cinq ministères, les autorités ont annoncé l'interdiction des activités minières illégales, notamment dans les zones sensibles, pour mettre un terme aux dégradations environnementales provoquées par l'exploitation incontrôlée de l'or. Le document a été lu à la télévision nationale par le porte-parole de l'armée, le général Mamadou Aliou Sow. Selon le communiqué, les missions d'inspection et d'évaluation menées ces derniers mois ont révélé une dégradation alarmante de l'environnement dans la région. Les autorités dénoncent notamment la destruction des sols, des terres agricoles et du couvert végétal par l'utilisation d'engins lourds, ainsi que la pollution et l'ensablement du fleuve Niger, du Tinkisso et de leurs affluents, qui abritent une zone humide d'importance internationale. L'usage de dragues, l'extraction et le lavage de minerais dans les cours d'eau, ainsi que le recours au mercure, au cyanure et aux explosifs figurent également parmi les pratiques incriminées. Ces activités menacent la biodiversité, les terres cultivables et les moyens de subsistance des populations locales. Les autorités interdisent désormais formellement l'exploitation minière dans les lits et sur les berges des cours d'eau, sur les terres agricoles et les pâturages, dans les aires protégées et les forêts classées, ainsi qu'aux abords des agglomérations et des infrastructures publiques.

JOJ Dakar 2026 : paix et solidarité, piliers du village olympique

Alors que le Sénégal accueille les premiers jours des Jeux olympiques de la Jeunesse, le village olympique de Diamniadio, lieu où la compétition laisse la place à l'esprit de fraternité, de solidarité et de cohésion, qui comptent parmi les fondements de l'esprit olympique. Le Sénégal accueille les tout premiers Jeux olympiques de la Jeunesse organisés sur le sol africain, du 31 octobre au 13 novembre 2026. La cérémonie d'ouverture, qui a eu lieu le 31 octobre, a donné lieu à un spectacle grandiose, mobilisant 1 115 artistes et interprètes, dont 628 danseurs et près de 1 500 costumes. L'événement sera le théâtre de compétitions qui opposeront près de 2 700 jeunes athlètes représentant 204 comités nationaux olympiques, jusqu'au 13 novembre, dans 25 sports de compétition et 10 sports d'engagement répartis entre les villes de Dakar, de Diamniadio et de Saly. Les organisateurs de l'événement se sont efforcés de faire du village olympique, situé sur le campus de l'université Amadou-Mahtar Mbow, dans la ville de Diamniadio, à 30 km de la capitale, Dakar, un lieu où la solidarité et la cohésion entre athlètes sont érigées en motifs fondamentaux de l'olympisme durant ces Jeux. Au site du village olympique, les lieux sont un espace de discussion, de décompression et d'amusement qui accueille les athlètes au terme de leurs performances sportives. Ils ont été conçus de manière à écarter les enjeux sportifs au profit d'un lieu de paix, de solidarité et de fraternité entre diverses cultures et nationalités. « Le village est parfait, on a échangé avec d'autres personnes, tout est parfait ici », expliquait la taekwondoïste malienne Mariame Diallo. Le même enthousiasme a aussi été recueilli auprès de Larry Trusida, journaliste zimbabwéen couvrant les JOJ, qui a d'abord salué la bonne préparation de l'événement avant de déclarer : « J'aime bien le village olympique. C'est bien, c'est très propre. J'ai visité certaines chambres, elles sont très agréables. » Pour sa part, Seydina Omar Diagne, secrétaire général du Comité national olympique et sportif sénégalais, a affirmé que « l'importance d'un village olympique, c'est d'abord de raffermir les liens entre les différentes délégations ; cela permet aussi de montrer aux délégations que, quel que soit le statut de l'athlète, tout le monde vit dans le même endroit et dans les mêmes conditions ». Le responsable a expliqué l'esprit de parfaite égalité qui règne dans les lieux, où « les délégations ne se reconnaissent qu'à travers leurs tenues ». Les Jeux olympiques de la Jeunesse de Dakar 2026 constituent la quatrième édition du genre, après Singapour 2010, Nankin 2014 et Buenos Aires 2018. Pour ses organisateurs, l'événement constitue un nouveau chapitre pour le mouvement olympique, entre compétitions, liens humains et valeurs olympiques entre jeunes d'Afrique et du monde.

ONU : un nouveau programme d'assurance de 40 millions de dollars contre les catastrophes



L'ONU lance un programme d'assurance innovant pour financer l'aide humanitaire proactive, protéger les populations vulnérables et faire face aux catastrophes naturelles. L'Organisation des Nations Unies a lancé un nouveau programme d'assurance qui permet de fournir un financement supplémentaire pouvant atteindre 40 millions de dollars pour faire face aux catastrophes et protéger les communautés.
Ce programme vise à aider les familles et les communautés exposées aux catastrophes naturelles avant qu'elles ne se produisent, contribuant ainsi à protéger leurs habitations, leurs sources de nourriture et leurs moyens de subsistance, en particulier lorsque plusieurs catastrophes menacent simultanément et exercent une pression exceptionnelle sur les ressources disponibles. Menée par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), en partenariat avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le Programme alimentaire mondial (PAM), cette initiative vise à fournir un filet de sécurité financière garantissant la poursuite de l'aide humanitaire proactive, même pendant les années connaissant des niveaux exceptionnels de catastrophes et de besoins.
Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires alloue des fonds pour aider la population lorsque les prévisions indiquent qu'une catastrophe est imminente. Si la demande pour ces allocations dépasse un seuil convenu, les compagnies d'assurance interviennent pour fournir des ressources supplémentaires, permettant ainsi aux travailleurs humanitaires d'atteindre un plus grand nombre de personnes touchées avant que la catastrophe ne se produise.

Boycott des hockeyeurs russes : fustigeant «une attitude infantile», le ministre russe des Sports promet des conséquences

Condamnant des initiatives «contre le sport mondial», ainsi qu'un «chantage», Mikhaïl Degtiariov a dénoncé ce 3 novembre les boycotts annoncés par plusieurs pays nordiques et baltes à l'encontre des hockeyeurs russes, assurant que «tous les documents» relatifs à ces mesures seront soumis au CIO en vue de «priver de compétitions» ces pays en retour.
« Bien entendu, tous les éléments seront transmis au Comité international olympique », a assuré le ministre russe des Sports, Mikhaïl Degtiariov, selon des propos rapportés ce 3 novembre par le service de presse de son ministère. « Ils concerneront non seulement les pays qui menacent la Fédération internationale de hockey sur glace d'un boycott et lui font du chantage, mais aussi ceux qui doivent accueillir des tournois avec des participants russes : eux aussi, nous les avons à l'œil », a ajouté le ministre russe, se déclarant « convaincu qu'ils subiront tous une défaite cinglante devant les tribunaux et seront privés de compétitions s'ils se laissent dicter leur conduite par leurs responsables politiques locaux. » Des déclarations qui font suite au boycott de l'équipe russe par les fédérations de hockey de Norvège, de Suède, du Danemark, de Finlande et de Lettonie, dans le cadre des prochains championnats du monde après que le Tribunal arbitral du sport (TAS) a ordonné le 30 octobre que la Fédération internationale de hockey sur glace (IIHF) réintègre les équipes russes dès cette saison. Un mouvement auquel devrait se joindre la République tchèque, directement au niveau gouvernemental, à en croire un journaliste qui a notamment rapporté les propos du ministre tchèque de l'Intérieur Lubomir Metnar, renvoyant à l'interdiction décrétée en 2022 de délivrer des visas aux citoyens russes ainsi que d'interdire l'accès à son territoire aux touristes, artistes et athlètes russes. « Tous ces boycotts sont en réalité dirigés contre le sport mondial », a fustigé Degtiariov, soulignant que « ces pays empêchent leur propre équipe nationale de se mesurer à ses adversaires, de les affronter directement, et privent leurs supporters du spectacle. » « C'est une attitude infantile », a-t-il ajouté. « Le monde est bien plus vaste que la Scandinavie ou les pays baltes. Ils doivent comprendre que le sport mondial compte de très nombreux participants, que tous veulent se mesurer les uns aux autres, que tous veulent la grande fête du sport et qu'ils en ont assez de la discrimination fondée sur la nationalité à l'encontre de la Russie et de la Biélorussie », estimant que ces initiatives unilatérales ne s'inscrivaient pas vraiment dans l'esprit de Coubertin.

Ebola : les pays africains renforcent leur riposte face à la flambée épidémique

Alors que l'épidémie d'Ebola en République démocratique du Congo (RDC) a franchi le seuil des 10 000 cas confirmés et des 5 000 décès, plusieurs pays africains renforcent leur riposte face au risque de propagation du virus. Dans une évaluation publiée le 2 novembre, les Centres américains pour le contrôle et la prévention des maladies (CDC) ont présenté trois scénarios possibles d'évolution de l'épidémie provoquée par le virus Bundibugyo au cours des trois prochains mois, jusqu'en janvier 2027. Le scénario A prévoit une maîtrise rapide de l'épidémie, accompagnée d'une nette diminution des nouveaux cas. Le scénario B envisage une poursuite de la transmission, avec plusieurs foyers importants et un nombre de nouvelles infections qui ne diminuerait pas sensiblement. Enfin, le scénario C décrit une épidémie durable et de grande ampleur, marquée par une transmission intense dans plusieurs régions de la RDC, une extension géographique progressive et un risque accru de propagation aux pays voisins. Selon les CDC, aucun indicateur ne correspond actuellement au scénario A. Au 2 novembre, le scénario C apparaît comme le plus probable, même si plusieurs indicateurs restent compatibles avec le scénario B. L'agence américaine souligne toutefois les importantes incertitudes entourant cette évaluation, notamment en raison de lacunes dans les données relatives à la progression de l'épidémie et à la proportion de cas détectés et isolés.

AFIN DE DÉVELOPPER DES OPPORTUNITÉS DE PARTENARIAT ET DE COOPÉRATION

Sonatrach et BIRD signent un protocole d'accord

Plus qu'un Groupe intégré de l'industrie des hydrocarbures, Sonatrach mobilise toute son énergie pour garantir la sécurité énergétique du pays, satisfaire ses engagements contractuels envers ses clients, conduire ses opérations dans un souci de préservation des intérêts des générations futures et de respect de l'environnement.

Et dans ce cadre Sonatrach vient d'annoncer dans un communiqué qu'elle et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) et la Société financière internationale (SFI), membres du Groupe de la Banque mondiale, viennent de signer un protocole d'accord.

La même source a annoncé des axes de cet acte, en indiquant que « Le protocole d'accord vise à identifier et à développer des opportunités de partenariat et de coopération axées sur la réduction du torchage du gaz et des émissions de méthane, ainsi que sur l'accélération de la transition énergétique grâce au développement de l'hydrogène vert et de ses dérivés. Il inclut également les secteurs de la pétrochimie et des engrais, tout en envisageant des perspectives de collaboration pour renforcer l'expertise internationale de SONATRACH, notamment en Afrique.

La même source a précisé que « Le protocole d'accord a été signé à la suite d'une cérémonie organisée en marge de l'atelier sur le financement climatique et les marchés du carbone, qui s'est tenu les 3 et 4 novembre 2026 au Centre international de conférences d'Alger.

Ce mémorandum porte sur l'assistance technique, le partage des meilleures pratiques (notamment des études technico-économiques), l'évaluation des options de financement et le développement des compétences.

En tant que bénéficiaire, Sonatrach assurera le suivi opérationnel de sa mise en œuvre », a conclu le communiqué de l'Entreprise nationale algérienne.

RÉDUCTION DU TORCHAGE DU GAZ ET DES ÉMISSIONS DE MÉTHANE

S'exprimant à cette occasion, le P-dg Daoudi a indiqué que ce protocole « marque le lancement d'un processus de coopération qui nécessite la conjugaison des efforts ainsi que le sérieux et le professionnalisme de toutes les parties afin d'atteindre les objectifs communs ».

Pour sa part, Dione affirme que cet événement constitue une « étape importante, couronnant plus d'une année de travail et de coordination entre les équipes des deux parties ».

Il a salué également l'expérience internationale acquise par Sonatrach, qui lui permet d'élargir ses activités et de renforcer sa présence sur le continent africain, relevant la disponibilité du Groupe de la Banque Mondiale, à travers ses différentes institutions, à accompagner ces orientations et à soutenir les acteurs concernés face aux défis actuels.

ORGANISATION D'UN ATELIER POUR LE FINANCEMENT CLIMATIQUE ET LES MARCHÉS DU CARBONE

Dans ce même projet et sous le haut patronage du Premier ministre, le groupe SONATRACH , en partenariat avec le ministère des Hydrocarbures, a organisé mardi et mercredi, au Centre international de conférences d'Alger, un atelier consacré au financement climatique et aux marchés du carbone, sur le thème : « Vers une stratégie nationale pour une gouvernance intégrée et durable ».

La cérémonie d'ouverture de cet atelier s'est déroulée sous la présidence du Premier ministre, en présence du ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, du ministre des Finances, du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, du ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables et du ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie. Le Président-directeur général du groupe SONATRACH et le directeur général de SONELGAZ ont également participé à cet événement, aux côtés de représentants de diverses institutions et organisations nationales et internationales, ainsi que d'experts et de spécialistes du financement climatique, de la transition énergétique et du développement durable.

La même source a ajouté que « L'organisation de cet atelier s'inscrit dans le cadre des efforts nationaux visant à renforcer la gouvernance du financement climatique et à promouvoir des mécanismes efficaces de mobilisation des ressources nécessaires pour lutter contre le changement climatique, dans une approche qui concilie les objectifs de développement socio-économique avec les engagements environnementaux et climatiques de l'Algérie.

Cette initiative représente également une avancée importante dans le renforcement de la coordination entre les différents secteurs et institutions impliqués, encourageant le partage des expertises et des expériences internationales.

Pour Sonatrach, cet atelier revêt une importance particulière car il s'inscrit dans le cadre des préparatifs de la 31e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP31).

OBJECTIFS ET PROGRAMME DE CET ATELIER

L'organisation de cet atelier permettra d'étudier les moyens de renforcer la contribution du financement climatique et des marchés du carbone à la mise en œuvre des engagements nationaux, ainsi que d'explorer les perspectives de coopération internationale et les possibilités de mobiliser les ressources financières et techniques nécessaires à la réalisation des projets climatiques.

Le programme de l'atelier comprend une session ministérielle de haut niveau, ainsi qu'une série d'ateliers sur le développement du financement climatique et des marchés internationaux du carbone, les cadres institutionnels et réglementaires nationaux adoptés dans ce domaine, mais aussi les expériences concrètes des acteurs économiques, notamment les groupes SONATRACH et SONELGAZ, en matière de réduction des émissions de carbone et d'intégration des enjeux climatiques dans leurs stratégies de développement.

DÉTAILS DU PROGRAMME :

Dans cette perspective, le programme comprend également trois sessions stratégiques consacrées respectivement aux thèmes suivants : Aligner le financement climatique sur les priorités de la stratégie nationale de développement ; mise en place d'un cadre réglementaire, institutionnel et technique intégré et développer des mécanismes de finance verte et des instruments financiers pour mobiliser les ressources nécessaires.

Il comprend également des ateliers axés sur l'élaboration de recommandations visant à définir les priorités, à discuter des besoins de financement et à renforcer la coordination entre les différentes institutions et les différents secteurs concernés.

L'événement comprend également une exposition dédiée au financement climatique et aux marchés du carbone, présentant des projets verts, mettant en lumière les mécanismes de financement disponibles et favorisant les échanges entre les porteurs de projets, les institutions financières, les investisseurs et d'autres partenaires potentiels.

LES EFFORTS ET LES ENGAGEMENTS DE SONATRACH

Dans ce contexte, le Président-directeur général du groupe SONATRACH prononcera un discours d'ouverture sur les principales orientations stratégiques de la politique climatique du groupe.

Il soulignera notamment les efforts déployés pour mettre fin au torchage systématique du gaz, en insistant sur l'ambition d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2030, ainsi que sur les actions visant à améliorer l'efficacité énergétique, à développer des solutions de captage du carbone et à explorer les perspectives de développement de l'hydrogène vert.



Ces engagements témoignent de la volonté du groupe SONATRACH de renforcer l'intégration des enjeux climatiques dans sa stratégie industrielle et énergétique, un choix stratégique qui contribuera à assurer la pérennité de ses activités, à améliorer sa performance environnementale et à accroître sa capacité à résister aux mutations des marchés internationaux de l'énergie et de la finance. Les travaux de l'atelier devraient se conclure par la présentation des résultats des trois ateliers thématiques et de leurs recommandations.

Par cette initiative, l'Algérie réaffirme son engagement à renforcer la gouvernance de l'action climatique, à développer des instruments de financement durables et à consolider la coopération entre les institutions nationales et les partenaires internationaux, conformément aux plans nationaux de développement et en soutenant les efforts déployés dans le monde entier pour lutter contre le changement climatique ».

Saïd Ben

LA CONJONCTURE

Par R. N.

Alger et la Banque mondiale accélèrent sur l'hydrogène vert et la réduction des émissions

La coopération entre l'Algérie et la Banque mondiale entre dans une nouvelle phase. Mercredi à Alger, le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a reçu le vice-président de la Banque mondiale pour la région Moyen-Orient, Afrique du Nord, Pakistan et Afghanistan, Ousmane Dione. La rencontre s'est tenue au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif Rahal, en marge des travaux de la deuxième journée de l'atelier sur le financement climatique et les marchés du carbone, un cadre hautement symbolique qui illustre la volonté des deux parties de lier désormais énergie, climat et financement. Selon le communiqué du ministère des Hydrocarbures, Arkab et le responsable de la Banque mondiale ont examiné les moyens de renforcer la coopération dans les domaines du développement de l'industrie pétrolière et gazière et de la pétrochimie, ainsi que de la réduction des émissions. À cette occasion, les deux parties se sont félicitées du niveau de coopération existant entre le secteur des hydrocarbures et la Banque mondiale et ses filiales. Une coopération qui s'est récemment concrétisée par un acte majeur : la signature par le groupe Sonatrach d'un protocole d'entente avec la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) et la Société financière internationale (SFI). Ce protocole vise à renforcer la coopération dans des domaines stratégiques pour l'avenir : la réduction du torchage de gaz et des émissions de méthane, le développement de l'hydrogène vert et de ses dérivés, ainsi que la pétrochimie et les engrais. C'est une avancée de taille. L'Algérie, qui s'est engagée à éliminer le torchage de routine d'ici 2030, trouve dans la Banque mondiale un partenaire technique et financier de premier plan pour atteindre cet objectif. La réduction du méthane, gaz à effet de serre 80 fois plus puissant que le CO2 à court terme, est également devenue une priorité mondiale, et Sonatrach veut s'y positionner comme un acteur exemplaire.

La rencontre a également été l'occasion d'examiner les perspectives d'élargissement de la coopération dans les domaines technique et financier, de l'échange d'expertises, ainsi que du soutien aux projets stratégiques liés au secteur des hydrocarbures.

Dans ce contexte, les deux parties ont évoqué les possibilités de développer la coopération dans plusieurs secteurs clés : l'industrie pétrolière et gazière, la pétrochimie, la réduction des émissions et de l'empreinte carbone, outre l'industrie des engrais, le dessalement de l'eau de mer et la fabrication des équipements y afférents. Trois axes méritent une attention particulière. L'hydrogène vert d'abord.* Avec son immense potentiel solaire, ses infrastructures gazières et sa proximité avec l'Europe, l'Algérie ambitionne de devenir un fournisseur majeur d'hydrogène vert pour le marché européen. La Banque mondiale peut accompagner cette ambition par le financement des infrastructures, le transfert de technologie et la structuration des projets.

Les engrais ensuite. En valorisant son gaz et son phosphate, l'Algérie est en train de devenir une puissance des engrais, un produit stratégique pour la sécurité alimentaire en Afrique. La coopération avec la SFI peut accélérer la construction de nouvelles usines et l'exportation vers le continent.

Le dessalement enfin. L'Algérie a lancé le plus grand programme de dessalement d'eau de mer au monde. La fabrication locale des équipements liés au dessalement est un nouveau créneau industriel que le partenariat avec la Banque mondiale pourrait aider à développer.

Au-delà des projets, cette rencontre traduit une convergence de vues. Pour la Banque mondiale, l'Algérie n'est plus seulement un pays pétrolier, c'est un partenaire clé de la transition énergétique en Méditerranée. Pour l'Algérie, la Banque mondiale n'est plus seulement un bailleur de fonds, mais un partenaire technique capable de mobiliser l'expertise internationale, les financements climatiques et les investissements privés.

En marge de l'atelier sur le financement climatique, ce dialogue prend tout son sens : comment financer la décarbonation d'un secteur des hydrocarbures tout en garantissant la sécurité énergétique et le développement national ?

La réponse esquissée par Arkab et Dione est claire : par une coopération élargie, pragmatique et tournée vers des projets à impact mesurable, où la réduction des émissions va de pair avec la création de valeur industrielle.

L'Algérie et la Banque mondiale avancent désormais main dans la main, vers un modèle énergétique plus propre, plus diversifié et plus souverain.

POMME DE TERRE

Une récolte abondante pour soulager les marchés après la flambée des prix

Après des semaines d'inquiétude et d'envolée des prix qui ont pesé lourdement sur le pouvoir d'achat des Algériens, le soulagement vient enfin des champs. La campagne de récolte de la pomme de terre d'arrière-saison s'annonce exceptionnelle, avec des volumes qui devraient inonder les marchés nationaux, faire chuter les prix et mettre fin à la spéculation.

Une bonne nouvelle qui intervient après l'intervention ferme de l'État, qui a plafonné le prix du kilogramme à 90 DA, une décision qui a certes stabilisé le marché, mais qui a aussi provoqué la grogne de certains mandataires.

EL-OUED, LE GRENIER À POMME DE TERRE DE L'ALGÉRIE, ENTRE EN RÉCOLTE

C'est à El-Oued que se joue l'essentiel de la bataille de la pomme de terre. La wilaya, première productrice nationale, assure à elle seule entre 40 et 60 % de la production nationale. Une culture qui représente 60 % de la valeur de la production végétale locale.

Selon les données des instances agricoles, la production annuelle de la wilaya est estimée à plus de 16 millions de quintaux, répartis sur deux campagnes. La pomme de terre hors saison, la plus demandée sur les marchés nationaux, représente à elle seule plus de 12 millions de quintaux. La pomme de terre de saison, quant à elle, avoisine les 3,8 millions de quintaux.

La pomme de terre hors saison est cultivée sur une superficie de 35.000 hectares, soit 35% de la surface agricole totale exploitée, estimée à environ 100.000 hectares. Elle a enregistré une stabilité des volumes et des superficies au cours des six dernières saisons agricoles, de 2020-2021 à 2025-2026, a indiqué le président de la Chambre agricole de la wilaya, Djelloul Othmani.

Plantée de la deuxième quinzaine d'août à la deuxième quinzaine de septembre, et jusqu'à la mi-octobre pour le goutte-à-goutte, sa récolte débute à la deuxième quinzaine de novembre et se poursuit jusqu'à la première quinzaine de février. La pomme de terre de saison, elle, est cultivée de fin janvier à début mars, et récoltée de mi-mai à fin juillet, sur 11.000 hectares.

Cette culture est présente dans la plupart des communes de la wilaya, particulièrement les neuf à vocation agricole : El-Magrane, Hassi-Khalifa, Trifaoui, Reguiba, Débila, Ourmes, Miyeh-Ouensa, Oued El-Allenda et Nakhla. Des communes qui disposent de vastes terres agricoles offrant d'importantes capacités de production pour cette denrée de large consommation.

450 CAMIONS PAR JOUR VERS LES MARCHÉS NATIONAUX

Le wali d'El-Oued, Larbi Bahloul, a annoncé que le lancement de la campagne de récolte est prévu vers le 20 novembre courant. Une échéance qui devra permettre, d'une part, d'assurer la disponibilité du produit sur les marchés nationaux et, d'autre part, de préserver la stabilité de ses prix.

Selon le wali, avec le lancement de la campagne, quelque 450 camions quittent quotidiennement les champs et les exploitations agricoles d'El-Oued, chargés de pommes de terre et à destination des différents marchés du pays, avec une cargaison moyenne de près de 100 quintaux par camion.

Le président de la Chambre agricole précise que ce nombre peut plus que doubler lors des périodes de pic de récolte, entre le 15 décembre et le 15 janvier. Un volume de production qui devrait permettre de répondre aux besoins des marchés nationaux jusqu'au mois de février.

Tous les acteurs, président de la Chambre agricole, président de l'Union nationale des paysans algériens, président des grossistes de fruits et légumes, président de l'Union générale des commerçants et artisans, ont souligné à l'APS que les superficies cultivées et les stocks permettront d'assurer l'approvisionnement des marchés et de maintenir la stabilité des prix, contribuant ainsi à la préservation du pouvoir d'achat.

MASCARA : L'ABONDANCE DÉJÀ VISIBLE, 70 À 85 DA EN GROS

Si El-Oued est le géant, Mascara confirme la tendance nationale. Le directeur des services agricoles (DSA) de la wilaya, Benaoumer Sellam, a indiqué mercredi que la pomme de terre est disponible en quantités abondantes sur les marchés de la wilaya, notamment au niveau des deux marchés de gros de Tighennif et de Sidi Abdelmoumen.

Les prix de gros y oscillent entre 70 et 85 DA le kilogramme, tandis que le prix de vente au détail dans les marchés de proximité avoisine les 90 DA le kilogramme, a-t-il précisé.

La wilaya a enregistré, au titre de la précédente campagne, une production de plus de 1,2 million de quintaux de pommes de terre de saison, commercialisée à travers les deux marchés de gros et vers plusieurs wilayas voisines.

Pour la campagne 2026-2027, la superficie consacrée à la pomme de terre d'arrière-saison a atteint 4.850 hectares, contre 4.200 hectares la campagne précédente, concentrée principalement dans la plaine de Ghriss. Les plantations, achevées avant la mi-octobre, ont permis d'atteindre les objectifs fixés.

La récolte devrait débuter à la fin du mois de novembre. Des quantités importantes seront destinées à l'approvisionnement du marché local, afin d'éviter toute perturbation.

La wilaya dispose par ailleurs de 133 chambres froides destinées au stockage des produits agricoles, notamment de la pomme de terre, un atout majeur pour la régulation. La filière compte plus de 1.000 agriculteurs adhérents, principalement dans le sud-ouest de la wilaya : Ghriss, Froha, Maoussa, Sidi-Kada, Hachem et Sidi-Boussaïd.



LE PRIX PLAFONNÉ À 90 DA : UNE DÉCISION QUI FÂCHE LES MANDATAIRES

Cette abondance intervient après une période de tension extrême. La pomme de terre, aliment de base de chaque foyer algérien, avait vu son prix s'envoler sur les marchés de détail, atteignant parfois 150 DA le kilo dans certaines villes, provoquant colère et incompréhension.

Face à cette flambée, l'État est intervenu fermement pour fixer le prix du kilogramme à 90 DA au détail. Une décision saluée par les consommateurs, mais qui a poussé certains mandataires et intermédiaires à arrêter la vente, invoquant un manque à gagner.

Selon ces vendeurs, la pomme de terre perd du poids à cause de la terre qui s'accroche à sa récolte au moment de l'arrachage. Une fois séché et transportée, cette terre se détache, provoquant une perte de poids réelle. Autrement dit, acheter 100 kg au champ, c'est en revendre parfois 92 ou 93 kg sur le marché. Avec un prix plafonné à 90 DA, la marge devient, selon eux, insuffisante pour couvrir le transport, le stockage et la manutention.

Un argument que les autorités et les associations de consommateurs relativisent, estimant que les marges restent confortables avec un prix de gros à 70-85 DA, et que certains intermédiaires profitaient de la pénurie saisonnière pour gonfler artificiellement les prix.

Pour éviter toute rétention, la Chambre agricole de Mascara, en coordination avec la DSA, a entamé un programme de sensibilisation visant à promouvoir la filière, à informer les producteurs sur les mesures incitatives de l'État en matière de soutien aux semences et aux engrais, et à les inciter à acheminer des quantités importantes vers les marchés de gros et à stocker une partie de la récolte dans les chambres froides.

LA STRATÉGIE PRÉSIDENTIELLE : ABSORBER, STOCKER, RÉGULER

Plusieurs acteurs du secteur agricole local ont exprimé leur satisfaction à l'égard de la décision stratégique prise par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en faveur des agriculteurs et des consommateurs.

Cette décision vise à absorber les excédents de production, à les stocker et à les mobiliser afin de contribuer à l'équilibre des marchés en cas de fluctuations éventuelles de l'offre.

C'est toute la philosophie de la régulation mise en place par le ministère de tutelle : ne plus subir les cycles de pénurie-abondance, mais anticiper. En stockant pendant les périodes de pic, en déstockant pendant les périodes de soudure, l'État veut garantir un prix stable toute l'année.

Avec El-Oued et Mascara en pleine récolte, avec des centaines de camions qui sillonnent déjà le pays, le pari semble en passe d'être tenu. La pomme de terre redevient ce qu'elle n'aurait jamais dû cesser d'être : un produit abondant, accessible et à la portée de toutes les bourses.

Hamza B.

COOPÉRATION ALGÉRO-SUISSE

L'Algérie et Novartis misent sur les thérapies géniques

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique a reçu l'ambassadrice de Suisse et une délégation de Novartis pour renforcer la coopération bilatérale et développer les thérapies géniques.

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, a reçu à Alger, l'ambassadrice de la Confédération suisse auprès de l'Algérie, Marion Weichelt Krupski, accompagnée d'une délégation du groupe Novartis, spécialisé dans le développement et la production de médicaments innovants et de thérapies géniques. Les deux parties ont examiné les voies et moyens de renforcer les partenariats industriels, d'échanger les expertises et de développer les capacités nationales dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, indique un communiqué du ministère.

NOVARTIS ET L'ALGÉRIE MISENT SUR L'INNOVATION ET LES BIOTECHNOLOGIES

Cette rencontre, tenue mardi, a été l'occasion de passer en revue les activités du groupe Novartis en Algérie et à l'international, tout en mettant en relief « son expertise et ses capacités dans le développement et la production de médicaments innovants, en sus de ses activités en matière de recherche scientifique et technologique, notamment dans les thérapies géniques et les biotechnologies avancées », précise la même source.

A cette occasion, le ministre a réaffirmé la disposition du secteur de l'industrie pharmaceutique à accompagner les opérateurs économiques désireux de développer leurs activités et d'investir en Algérie, de manière à contribuer au renforcement des partenariats industriels, au transfert d'expertises et de technologies modernes, ainsi qu'au développement des capacités nationales en la matière. Par ailleurs, il a mis en avant « l'importance stratégique » du projet de l'Institut algérien de thérapie cellulaire et génique, dont la réalisation est supervisée par le groupe public Saidal, en coopération avec des firmes étrangères de renom, estimant qu'il s'agit là d'un « projet national ambitieux visant à assurer des technologies thérapeutiques avancées en Algérie et à consolider les capacités de prise en charge des patients, à la pointe des dernières innovations scientifiques et médicales ». Le développement des thérapies géniques offre des perspectives prometteuses, poursuit le ministre, pour traiter les pathologies incurables, élargir l'accès aux technologies de pointe et renforcer la souveraineté sanitaire nationale.

De son côté, l'ambassadrice s'est félicitée de la qualité des relations bilatérales unissant les deux pays, en particulier dans le secteur de l'industrie pharmaceutique, exprimant son intérêt pour le renforcement de la coopération et l'élargissement de ses perspectives à travers le développement de partenariats dans les médicaments innovants, les technologies thérapeutiques avancées et le transfert de technologie, conclut le communiqué.

R. N.

TOURNÉE SAHÉLIENNE DE L'ENVOYÉ SPÉCIAL DU PRÉSIDENT TEBBOUNE

L'Algérie renforce sa coopération et veille sur l'exécution des accords avec ses pays frères

L'Algérie renforce sa coopération avec les pays sahéliens. En qualité d'envoyé spécial du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, effectue une tournée stratégique dans les pays du Sahel, avec un double objectif notamment le renforcement de la coopération bilatérale et veiller personnellement à l'avancement de la concrétisation des accords signés avec ces pays frères.



Une tournée qui traduit la centralité du Sahel dans la politique étrangère algérienne, qui considère la stabilité, le développement et la sécurité de son voisinage méridional comme une partie intégrante de sa propre sécurité nationale.

AU TCHAD : "L'EXÉCUTION DES ACCORDS AGIT DANS LA BONNE DIRECTION"

Première étape de cette tournée, N'Djamena. Mardi, Ahmed Attaf y a été reçu par le président de la République du Tchad, chef de l'État, le Maréchal Mahamat Idriss Déby Itno.

À l'issue de l'audience, le chef de la diplomatie algérienne a tenu à rassurer : "L'exécution des accords scellés entre l'Algérie et le Tchad agit dans la bonne direction". "J'ai eu le privilège et l'honneur d'avoir été reçu par le président de la République auquel j'ai remis une lettre écrite de son frère le président Abdelmadjid Tebboune (...), cela a été une excellente occasion (...) de m'arrêter avec son excellence le président de la République, sur l'état des relations algéro-tchadiennes et je tiens à vous dire que notre évaluation commune est que ces relations se portent très bien", a déclaré Attaf.

Le ministre s'est attardé sur les deux rencontres que les deux chefs d'État ont eues récemment et en particulier la deuxième rencontre qui a vu la tenue de la session de la commission mixte qui est arrivée à sceller un ensemble de 27 accords entre les deux pays.

Ces 27 accords couvrent des domaines aussi stratégiques que l'énergie, l'agriculture, la formation, la sécurité, le commerce et les infrastructures. Pour Alger, il ne s'agit plus seulement de signer des textes, mais de les transformer en projets concrets sur le terrain. C'est précisément le sens de la mission d'Attaf : s'assurer que les commissions de suivi travaillent, que les obstacles sont levés et que les engagements deviennent des réalités pour les populations.

AU NIGER : HISSER LA COOPÉRATION À UN NIVEAU SUPÉRIEUR

Le lendemain, Ahmed Attaf est arrivé à Niamey, capitale du Niger, dans le cadre d'une visite officielle, en sa qualité d'envoyé spécial du président Tebboune. Il a été accueilli à son arrivée par Bakary Yaou Sangaré, ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et des Nigériens à l'extérieur de la République du Niger. "Cette visite s'inscrit dans le cadre du renforcement de la dynamique positive que connaissent les relations entre l'Algérie et le Niger frère. Elle traduit également la volonté des hautes autorités des deux pays de hisser la coopération bilatérale à un niveau supérieur et d'approfondir la concertation et la coordination autour des différentes questions régionales et continentales d'intérêt commun", précise le communiqué du ministère des Affaires étrangères. Avec le Niger, les enjeux sont immenses : sécurité aux frontières, lutte contre le terrorisme, interconnexion énergétique, projet de gazoduc transsaharien, route transsaharienne, formation et aide au développement. L'Algérie, qui partage près de 1.000 km de frontière avec le Niger, veut maintenir un dialogue permanent, même dans un contexte régional complexe.

UNE DIPLOMATIE DE PROXIMITÉ ET DE RÉSULTATS

Au-delà des messages présidentiels, cette tournée d'Attaf illustre une méthode diplomatique algérienne une diplomatie de proximité, fondée sur le respect de la souveraineté, la non-ingérence, mais aussi sur le suivi concret. Il ne s'agit plus d'une diplomatie de déclarations, mais d'une diplomatie de résultats. L'Algérie veut être un partenaire fiable du Sahel, qui aide au développement sans conditionnalité politique, qui investit dans les infrastructures et qui soutient les États sahéliens à faire face aux défis sécuritaires et climatiques.

En envoyant son ministre des Affaires étrangères porter personnellement les messages du président Tebboune à N'Djamena et à Niamey, Alger envoie un signal fort, le Sahel n'est pas une périphérie, c'est un espace vital, un voisinage frère, et l'avenir de l'Algérie se joue aussi au sud de ses frontières.

« Nous avons donc eu l'occasion de voir où en était l'état d'exécution de ces accords. Je crois pouvoir dire que leur mise en œuvre se porte très bien et qu'elle agit toujours dans la bonne direction », ajoute le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.

L'audience accordée par le président tchadien a également été « une occasion de discuter de la situation de notre région, la région sahélo-saharienne, où nous partageons les mêmes enjeux, les mêmes défis de développement, de sécurité et de stabilité », explique Attaf qui s'est rendu au Tchad, mardi, en qualité d'envoyé spécial du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

« Je crois pouvoir dire que Tchadiens et Algériens agissent dans ce domaine aussi dans la même direction qui est celle de permettre à notre région de mobiliser son potentiel au service de sa prospérité et de son développement », conclut-il.

ATTAF S'ENTRETIENT À N'DJAMENA AVEC SON HOMOLOGUE TCHADIEN

Ahmed Attaf s'est entretenu, mardi à N'Djamena, avec son homologue tchadien, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et des Tchadiens de l'étranger, Ahmed Kogri.

Cette rencontre, à l'occasion de la visite de travail qu'effectue Attaf en République du Tchad en qualité d'envoyé spécial du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a été « l'occasion de passer en revue l'état et les perspectives de la coopération bilatérale entre les deux pays frères », précise un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.

« GARANTIR LA CONCRÉTISATION DES OBJECTIFS DU PARTENARIAT BILATÉRAL »

Les deux ministres « se sont félicités des progrès réalisés dans la mise en œuvre des engagements convenus par les présidents des deux pays », selon le communiqué. Dans ce cadre, « les deux parties sont convenues de la nécessité de renforcer la dynamique que connaît la coopération bilatérale, à travers une évaluation approfondie de ses différents domaines et une préparation optimale des prochaines échéances bilatérales, à même de hisser le partenariat algéro-tchadien à des niveaux plus larges ».

En concrétisation des hautes orientations des présidents des deux pays, « les deux ministres ont réitéré leur engagement à poursuivre la concertation et la coordination de manière régulière, et à œuvrer conjointement à aplanir les différents obstacles susceptibles d'entraver la mise en œuvre des projets et programmes convenus, afin de garantir la concrétisation des objectifs du partenariat bilatéral et de répondre aux aspirations des peuples frères algérien et tchadien », conclut le communiqué du MAE.

Hamza B.

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Etat d'avancement du recensement du foncier économique à l'ordre de jour



Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé hier une réunion du gouvernement consacrée notamment au recensement du foncier économique, au financement de projets innovants portés par des étudiants et au Plan national d'adaptation aux changements climatiques, indique un communiqué des services du Premier ministre.

La réunion a d'abord porté sur l'état d'avancement du recensement du foncier économique et des projets d'investissement, ainsi que sur la numérisation de leurs données. Cette opération, menée conformément aux instructions du président de la République, doit permettre d'établir une cartographie du foncier selon sa nature et de distinguer les nouveaux projets des projets d'extension. Le gouvernement a également examiné les suites données aux réunions interministérielles des 10 et 13 septembre, tenues avec les walis par visioconférence. L'objectif est de mieux accompagner les opérateurs économiques et de lever les obstacles à leurs projets.

PRÈS DE 1 000 PROJETS ÉTUDIANTS FINANCÉS

Le gouvernement a ensuite entendu une présentation sur les mécanismes de financement des projets universitaires innovants susceptibles d'être industrialisés et commercialisés. Selon le communiqué, près de 1 000 projets portés par des étudiants, des diplômés et des doctorants ont déjà bénéficié de ces dispositifs, destinés à soutenir la création d'entreprises et à valoriser l'innovation au sein des universités.

Un exposé a également été consacré au Plan national d'adaptation aux changements climatiques à l'horizon 2035. Complémentaire à la contribution déterminée au niveau national présentée par l'Algérie aux instances des Nations unies en juin dernier, ce plan doit définir les priorités et les mesures d'adaptation, renforcer la résilience du pays et intégrer davantage ces enjeux dans les politiques publiques.

Enfin, dans le cadre du renforcement des infrastructures sportives professionnelles, la réunion a porté sur les mesures pratiques relatives à des projets de complexes multisports et de villages olympiques. Ces projets visent à promouvoir la pratique sportive et à renforcer les capacités nationales d'organisation de grands événements sportifs.

R.N.

BLIDA :

Poursuites judiciaires contre les «pollueurs» dans la région

La Direction de l'environnement de Blida engage des poursuites judiciaires contre les pollueurs responsables des dépôts sauvages de déchets sur les hauteurs de l'Atlas blidéen.



En effet, dans le cadre des efforts visant à éradiquer les « points noirs » et les décharges sauvages qui défigurent le paysage et menacent l'équilibre écologique de l'Atlas blidéen, la Direction de l'environnement de la wilaya de Blida a procédé à l'enlèvement de déchets inertes et de déblais accumulés le long de la route forestière de wilaya 49, reliant la zone de Tabaïnet à la commune de Chréa. Cette opération s'inscrit dans un programme global de nettoyage des espaces urbains et forestiers, des bords de route et des berges des oueds à travers le territoire de la wilaya. Selon Wahid Chachi, responsable de la Direction de l'environnement de la wilaya de Blida, « la prolifération des déchets aux abords de la nouvelle ville de Bouinan, tout comme dans la zone de Tabaïnet, est principalement liée au rythme soutenu de l'expansion urbaine dans la région. Elle résulte également du fait que les propriétaires d'appartements entreprennent des travaux de rénovation ou d'aménagement après la réception de leurs logements, sans pour autant assurer une gestion réglementaire des déchets générés par ces chantiers ». Par ailleurs, « certaines entreprises de construction choisissent, elles aussi, de se débarrasser des résidus de matériaux et des déblais dans des espaces naturels ou forestiers, plutôt que de les acheminer vers des sites autorisés et dédiés à cet effet ; des sites où le dépôt de déchets est, conformément à la réglementation en vigueur, soumis au paiement d'une redevance », a déclaré le même responsable.

STRICTE APPLICATION DE LA LOI N° 25-02

Dans ce contexte, Chachi a souligné que le dépôt de déchets dans des lieux non autorisés constitue une infraction à la loi. « Le message que nous adressons est clair : la loi interdit le dépôt de déchets dans des lieux non autorisés, d'autant plus qu'il s'agit d'une zone forestière riche en biodiversité », a noté le responsable, précisant que cette opération visait à nettoyer le site et à éliminer les détritus qui en défiguraient l'environnement naturel. Il a également fait état de la saisie de camions dont les propriétaires étaient impliqués dans l'élimination illégale de déchets, ainsi que de l'engagement de poursuites judiciaires à l'encontre de certains contrevenants. Il a averti que toute personne dont l'implication dans le dépôt de déchets dans cette zone serait établie s'exposerait aux sanctions prévues par la loi. Ces interventions s'inscrivent dans le cadre de l'application des dispositions de la loi relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets. L'article 37 de ce texte impose aux producteurs de déchets inertes la responsabilité de leur collecte, tri, transport et élimination sur des sites dédiés, tout en interdisant leur dépôt ou leur déversement dans des lieux non autorisés, notamment sur la voie publique ou dans des espaces naturels. Enfin, à noter également que l'article 39 de la même loi stipule que les déchets inertes non valorisables doivent être acheminés vers des sites spécifiquement aménagés à cet effet, et prévoit des sanctions financières et pénales à l'encontre des contrevenants.

SIDI BEL-ABBÈS :

Cinq chemins communaux opérationnels

Cinq chemins communaux, d'un linéaire global de 46,4 km, ont été mis en service dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès, suite à l'achèvement des travaux de leur réalisation et d'aménagement, au titre de projets de développement visant le désenclavement et l'amélioration des conditions de déplacement des citoyens, a-t-on appris, auprès des services de la wilaya. Les tronçons réceptionnés englobent l'axe reliant les communes de Bir El-Hammam et d'Oued Taourira sur une distance de 30 km, ainsi que la voie reliant les routes nationales RN 95 et RN 17C sur une distance de 11 km. Ces projets concernent également le chemin reliant la RN 97 à la localité de Zaouïa (2,6 km), la voie reliant la RN 17 au douar ElKouanine (2 km), en plus de la bretelle de raccordement reliant la RN 13 à la cité El-Hourriya sur 0,8 km. Ces opérations s'inscrivent dans le cadre d'un vaste programme doté d'une enveloppe financière globale de plus de 680 millions de dinars, au titre du programme de soutien au développement économique et social des communes pour l'exercice 2026. Ce programme cible la modernisation de 10 chemins communaux, d'un linéaire total estimé à 87,9 km, répartis sur 10 communes de la wilaya. Parallèlement à la réception de ces cinq axes, les travaux de réalisation de cinq autres projets, totalisant près de 41,5 km, se poursuivent avec des taux d'avancement variables. Enfin à noter que le taux d'avancement a ainsi atteint près de 97 pour cent pour le chemin reliant El-Atoch à El-Khdaïria (4,3 km), alors que l'axe Titène Yahia - Oued Sbaa (11 km) affiche un taux d'avancement de 95 pour cent.

OULED DJELLAL :

Prévision de production de près de 1,2 million de quintaux de dattes

Une production de près de 1,2 million de quintaux de différentes variétés de dattes est escomptée dans la wilaya d'Ouled Djellal au titre de la campagne agricole 2026-2027, a indiqué le directeur des services agricoles (DSA), Djamel-Eddine Sedrat. Le même responsable a précisé que les premières estimations prévoient un "bond qualitatif" de la production phœnicicole par rapport aux saisons précédentes, puisqu'il est attendu 1,18 million de quintaux. La variété la plus prisée, deglet nour "en l'occurrence, figure en tête des prévisions avec une récolte attendue de 960 000 quintaux, suivie de la datte blanche (plus de 147 000 quintaux) et du ghars avec environ 70 000 quintaux, selon M. Sedrat, qui a ajouté que la récolte des dattes précoces avait déjà débuté dans de nombreuses régions d'Ouled Djellal. Ces prévisions reflètent une hausse sensible de la production par rapport à la saison dernière, selon le DSA qui a attribué cette augmentation au nombre de palmiers-dattiers désormais productifs dans la wilaya, soit 40 000 nouveaux palmiers de plus, dont 32 400 produisant la deglet nour et 8 100 du ghars. Selon la même source, les services agricoles "s'emploient à mettre en œuvre les différents programmes de développement agricole lancés par les pouvoirs publics, tout en intensifiant les recommandations et les campagnes de sensibilisation destinées aux agriculteurs, notamment dans les pôles de production, dans la commune de Doucen, notamment, afin de préserver la récolte des différentes maladies et autres menaces susceptibles d'affecter les palmiers et d'altérer la qualité des dattes destinées à la commercialisation ".

OUARGLA:

Saisie de 25 KG de cannabis

Les éléments du service régional de lutte contre le trafic illicite des stupéfiants de Ouargla ont saisi 25 kg de cannabis et arrêté un individu, indique un communiqué de la Sûreté de wilaya publié hier. Agissant sur la base d'informations faisant état d'un mouvement suspect lié au trafic de drogues, les éléments du même service ont mené des enquêtes ayant permis l'arrestation d'un individu, dans un quartier de la ville d'Ouargla, ainsi que la saisie de la quantité de cannabis présumée, selon le communiqué. Après l'achèvement des procédures légales, le mis en cause a été présentée devant le parquet territorialement compétent.

BÉJAÏA :

Remise en service des tunnels de Kherrata

Les tunnels de Kherrata, dans la wilaya de Béjaïa, sont remis en service. En effet, le projet de réhabilitation et de modernisation des tunnels de Kherrata est achevé et les ouvrages ont été remis en service lors d'une cérémonie d'inauguration, placée dans le cadre de la commémoration du 72e anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération nationale, et officiée par le wali de Béjaïa, Mohamed Meziane, en présence d'une forte délégation. Ces ouvrages, connus sous les dénominations T1,T2 Sud, ont subi, indique la direction des Travaux publics de la wilaya de Béjaïa, «une modernisation complète de l'équipement électrique et mécanique, la modernisation des systèmes d'éclairage et de ventilation, ainsi que l'approfondissement des voies de tunnel avec des mesures de sécurité et des indicateurs visuels et des panneaux de circulation nécessaires, garantissant la restauration complète du flux de trafic et le renforcement des normes de sécurité». Le troisième ouvrage, un tunnel d'approche, continue de recevoir encore des travaux de réhabilitation dont il est prévu qu'ils prennent fin l'an prochain. La longueur totale de ces trois ouvrages d'art est de 6,3 km linéaires. Le projet global vise à adapter cette infrastructure datant de 1985 pour répondre aux standards internationaux de sécurité routière et permettre ainsi d'améliorer la sécurité des usagers, de réduire les embouteillages, de protéger les ouvrages notamment des infiltrations d'eau et de gérer les interventions d'urgence des secours. Désormais, les usagers n'auront plus à souffrir des gaz d'échappement qui rendaient l'atmosphère dangereusement toxique et irrespirable et naviguer en sûreté grâce aux réseaux de surveillance qui facilitent les opérations d'intervention d'urgence et de sauvetage.

TAFIC DE 40.000 VÉHICULES EN MOYENNE PAR JOUR

Le coup d'envoi a été donné pour le projet de renforcement de la RN9 entre les localités de Skala et Souk El Tenine sur 12 km et entre Souk El Tenine et Aït Anane sur 4 km. Selon les statistiques disponibles, la RN09, qui passe sous les tunnels de Kherrata, enregistre un trafic moyen de 40.000 véhicules par jour, s'imposant ainsi comme l'un des axes routiers les plus saturés du pays. Environ 12.000 camions à fort tonnage (30 % du trafic total) transitent chaque jour sur cette voie qui fait office de couloir logistique exclusif pour le transport de marchandises en provenance ou à destination du port de Béjaïa, qui dessert économiquement plus de 13 wilayas de l'intérieur du pays. Jusqu'à 28.000 véhicules légers et autocars de voyageurs circulent également sur cet axe reliant directement la wilaya côtière de Béjaïa à celles des Hauts-Plateaux, et principalement Sétif. Le wali de Bejaïa s'est aussi rendu au niveau de l'aéroport Abance Ramdane de Béjaïa pour procéder au lancement des travaux de réalisation du réseau d'assainissement des eaux usées et de l'évacuation des eaux pluviales dans le cadre de la préservation des installations de l'aéroport des risques qui lui sont liés, notamment durant la saison hivernale.

Enfin, Mohamed Meziane a également inspecté le chantier dédié à l'extension de l'espace de stationnement des aéronefs, dont les travaux ont atteint un taux d'avancement de 25 %.

SAHARA OCCIDENTAL:

Nouvel appel pour l'autodétermination

Des organisations internationales ont de nouveau appelé à la décolonisation du Sahara occidental, mettant en garde contre les tentatives visant à contourner le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, tout en insistant sur la nécessité de protéger les civils et les ressources naturelles de ce territoire.



UN MÉCANISME INDÉPENDANT POUR SUIVRE LA SITUATION DES DROITS HUMAINS

L'Association catalane des amis du peuple sahraoui (ACAPS) a rappelé que la décolonisation des territoires sahraouis n'a pas été finalisée, assurant que l'inertie qui caractérise actuellement le Conseil de sécurité ne peut en aucun cas annuler « les droits inaliénables du peuple sahraoui et à leur tête son droit à l'autodétermination », indique l'association dans un communiqué. Elle souligne la nécessité de permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination à travers un référendum libre, honnête disposant d'une couverture internationale et assurant la participation du Front Polisario. Elle a mis en garde, dans ce contexte, contre le non-respect des engagements internationaux vis-à-vis de la question sahraouie. L'ACAPS a appelé, en outre, à la mise en place d'un mécanisme indépendant et durable chargé de faire le suivi de la situation des droits humains, tout en exigeant la protection des défenseurs sahraouis des droits de l'homme et la libération des détenus politiques. Elle exhorte, par ailleurs, l'Etat espagnol à prendre des mesures diplomatiques claires afin de soutenir le peuple sahraoui dans sa quête d'autodétermination, invitant l'Union européenne, les acteurs publics et privés à annuler les accords économiques avec l'occupant marocain qui en fait usage pour conforter sa position d'occupant. Ces accords permettent aussi l'exploitation des richesses naturelles du Sahara occidental sans l'accord des Sahraouis, déplore l'association.

COMPLICITÉ DE L'UNION EUROPÉENNE

Sur ce point précis, la militante sahraouie des droits de l'Homme et présidente de l'instance sahraouie contre l'occupation marocaine (ISACOM), Aminatou Haidar a affirmé que l'Union européenne était complice des violations dont sont victimes les civils sahraouis. Ces violations, assure-t-elle, représentent les conséquences directes des accords de partenariat signés avec le Maroc. Dans un entretien publié par l'organisation suédoise Artikel2, Aminatou Haidar a soutenu que ces accords de partenariat offraient à l'occupant des moyens supplémentaires afin de poursuivre sa politique répressive dans les territoires occupés, notant que le peuple sahraoui souffre de l'occupation au moment où les richesses de son pays sont pillées. La militante sahraouie a critiqué, par ailleurs, le prétendu plan marocain d'autonomie qu'elle a considéré comme une tentative de donner une légitimité à une occupation illégale et un contournement des résolutions des Nations. Elle a également jugé « inacceptable » toute tentative de règlement du dossier sahraoui sans prendre en compte la volonté du peuple sahraoui.

Aminatou Haidar a évoqué aussi la poursuite de la politique de harcèlement adoptée par les autorités marocaines.

Celles-ci interdisent les regroupements et les manifestations pacifiques, et poursuivent des militants en justice. Elle a également signalé que les arrestations ciblant les journalistes sahraouis se poursuivaient elles aussi, tout en déplorant le fait que les journalistes, les observateurs internationaux et les parlementaires étrangers soient empêchés d'accéder aux territoires sahraouis.

LA MINURSOO ALERTÉE PAR L'ISACOM

L'ISACOM a rendu public un communiqué dans lequel elle a averti contre les répercussions des derniers développements concernant la MINURSO (Mission international sur le référendum au Sahara occidental), appelant à mettre en place un mécanisme international indépendant pour suivre la situation des droits de l'Homme.

Elle a également appelé au suivi de la situation des détenus politiques, à mettre la lumière sur le sort des disparus, à protéger les défenseurs des droits humains et à permettre aux observateurs internationaux d'accéder aux territoires sahraouis. Elle a aussi appelé à l'arrêt de l'exploitation des ressources naturelles des territoires sahraouis sans l'accord du peuple sahraoui.

EXIGENCE DU PCF POUR L'AUTODÉTERMINATION

L'Association française des Amis de la République sahraouie (AARASD) a estimé que le fait que le mandat de la MINURSO n'ait pas été prorogé ne change rien à la réalité : « le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination est un droit inaliénable », a-t-elle dit. Elle a rappelé que le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, avait assuré récemment que le peuple sahraoui continuerait à jouir de ses droits, dont son droit à l'autodétermination.

De son côté, le Parti communiste français a indiqué, dans un communiqué, qu'il était nécessaire de permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination en vertu de la Charte des Nations unies et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, affirmant que la paix ne pouvait se réaliser à travers la logique des rapports de force ou du fait accompli.

LES RECETTES TOURISTIQUES ET TRANSFERTS DE LA DIASPORA TUNISIENNE :

Presque 15 milliards de dinars enregistrés à fin octobre

En Tunisie, les recettes touristiques et les revenus du travail cumulés ont atteint ensemble près de 15 milliards de dinars au 31 octobre 2026, selon les indicateurs de la Banque centrale de Tunisie (BCT). Ces deux sources de ressources extérieures continuent d'occuper une place importante dans les entrées de devises du pays.

L'essentiel par les chiffres : 7,152 milliards de dinars de recettes touristiques cumulées au 31 octobre 2026 ; 7,675 milliards de dinars de revenus du travail cumulés à la même date ; 14,827 milliards de dinars au total pour ces deux postes (calcul TN) ; 23,843 milliards de dinars de réserves en devises au 2 novembre 2026, soit 92 jours d'importation et les recettes touristiques dépassent 7,15 milliards de dinars.

Selon les données de la BCT arrêtées au 31 octobre 2026, les recettes touristiques cumulées ont atteint 7 152,3 millions de dinars, soit environ 7,15 milliards de dinars.

Ces recettes constituent l'une des principales sources d'entrées de devises liées aux activités de services en Tunisie.

Les revenus du travail atteignent 7,68 milliards de dinars

De leur côté, les revenus du travail cumulés, indicateur de la BCT généralement utilisé pour suivre les transferts des Tunisiens résidant à l'étranger, se sont établis à 7 675,2 millions de dinars au 31 octobre 2026.

Ils dépassent ainsi les recettes touristiques de 522,9 millions de dinars.

L'addition des recettes touristiques et des revenus du travail fait ressortir un montant global de 14 827,5 millions de dinars, soit près de 14,83 milliards de dinars à fin octobre 2026.

Indicateur	Montant (MD)
Recettes touristiques cumulées	7 152,3
Revenus du travail cumulés	7 675,2
Total des deux postes (calcul TN)	**14 827,5**

Source : chiffres communiqués à partir des indicateurs de la BCT, arrêtés au 31 octobre 2026.

DES RÉSERVES EN DEVISES ÉQUIVALANT À 92 JOURS D'IMPORTATION

Parallèlement, les indicateurs de la Banque centrale de Tunisie font état de 23 842,6 millions de dinars de réserves en devises au 2 novembre 2026, soit l'équivalent de 92 jours d'importation. Les recettes touristiques et les revenus du travail participent aux entrées de devises de l'économie tunisienne. Toutefois, leurs montants cumulés ne permettent pas, à eux seuls, de déterminer l'évolution des réserves en devises. Celle-ci dépend également d'autres flux financiers et commerciaux, notamment des paiements liés aux importations, du service de la dette extérieure et des mouvements de capitaux.

Les deux indicateurs cumulés à fin octobre et le niveau des réserves au 2 novembre correspondent par ailleurs à des dates d'arrêté différentes et ne doivent pas être directement assimilés.

Les recettes touristiques et les revenus du travail restent deux composantes importantes des ressources extérieures de la Tunisie. Leur suivi permet notamment d'apprécier leur contribution aux entrées de devises.

Pour mesurer leur effet sur les équilibres extérieurs du pays, ces données doivent toutefois être examinées conjointement avec l'évolution des importations, des exportations, du financement extérieur et de la balance des paiements.

SELON LE BILAN DU MDN :

Saisie de plus de 8 quintaux de drogue en provenance du Maroc

L'Armée nationale populaire (ANP) a saisi 8 quintaux et 44 kg de kif traité lors d'opérations menées du 28 octobre au 3 novembre. Vingt-huit (28) narcotrafiquants ont été arrêtés et des tentatives d'introduction de la drogue depuis le Maroc ont été déjouées, selon le bilan opérationnel de l'ANP publié ce mercredi par le ministère de la Défense nationale (MDN). Les opérations ont également permis la saisie de 75 526 comprimés psychotropes dans différentes régions militaires. Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre l'orpaillage illégal, 119 personnes ont été arrêtées. Les militaires ont saisi 26 véhicules, 165 groupes électrogènes, 88 marteaux-piqueurs, ainsi que des quantités de minerai d'or brut, de pierres et du matériel utilisé pour ces activités. Onze (11) autres personnes ont été interpellées dans des opérations distinctes, qui ont notamment permis de récupérer une mitraillette, six fusils de chasse, 16 921 litres de carburant, 11 tonnes de tabac et trois tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande.

4 ÉLÉMENTS DE SOUTIEN AUX TERRORISTES ARRÊTÉS

Par ailleurs, quatre éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtées lors d'opérations menées par des unités de l'ANP durant la même période.

Les gardes-côtes ont déjoué des tentatives d'émigration clandestine et secouru 107 personnes qui se trouvaient à bord d'embarcations artisanales. Enfin, 296 migrants en situation irrégulière, de différentes nationalités, ont été arrêtés sur le territoire national.

DE LA CONFÉDÉRATION DES ÉTATS DU SAHEL AU MARCHÉ COMMUN SAHARIEN

L'Algérie face à une nouvelle perspective d'intégration africaine

Par Salah LAKOUES

La recomposition stratégique du Sahel ouvre une perspective qui dépasse les seules considérations militaires. Alors que le Mali, le Niger et le Burkina Faso cherchent à structurer un espace économique confédéral fondé sur la circulation des personnes et des marchandises, l'industrialisation et la valorisation des ressources locales, l'Algérie voit se dessiner à ses frontières méridionales un nouvel horizon de coopération.



Le rapprochement algéro-nigérien, désormais marqué par une dimension sécuritaire et énergétique plus affirmée, pourrait servir de point d'appui à une relation économique élargie avec l'ensemble de la Confédération. L'enjeu serait de relier deux dynamiques complémentaires pour faire émerger, progressivement, un espace saharo-sahélien de production, d'échanges et de développement partagé.

LE SAHEL CHANGE D'ÉCHELLE : DE L'ALLIANCE SÉCURITAIRE À LA CONSTRUCTION ÉCONOMIQUE

La création de l'Alliance des États du Sahel, le 16 septembre 2023, répondait initialement à une préoccupation immédiate : organiser une solidarité de défense entre le Mali, le Burkina Faso et le Niger face à la dégradation de leur environnement sécuritaire. La signature du pacte de défense mutuelle de Liptako-Gourma avait posé les premiers fondements de cette coopération. La transformation de l'Alliance en Confédération, en juillet 2024, a ensuite élargi son ambition à la diplomatie et au développement économique. Cette évolution est importante. Elle traduit la volonté des trois États de ne pas limiter leur rapprochement à une coordination militaire, mais de lui donner progressivement une dimension politique, institutionnelle et économique. Les initiatives engagées en 2026 confirment cette orientation. À Bamako, les 26 et 28 septembre, les experts et les ministres chargés de l'Industrie et du Commerce ont travaillé à la construction d'un espace économique confédéral. Les discussions ont porté sur la circulation des personnes et des marchandises, l'industrialisation, l'investissement endogène, la lutte contre les obstacles commerciaux et la création d'une centrale d'achat. L'objectif affiché est de renforcer la production locale et de donner davantage de consistance aux échanges entre les trois pays. Parallèlement, une autre étape institutionnelle a été franchie en septembre avec la validation d'un protocole additionnel relatif à la coopération transfrontalière et la mise en place d'un cadre de concertation entre les autorités administratives des régions frontalières. Il s'agit de faire des frontières non plus seulement des lignes de séparation et de contrôle, mais des espaces de coopération, de solidarité et de développement local. Cette évolution mérite d'être soulignée : l'AES cherche à construire les instruments d'une intégration économique qui accompagne sa coopération politique et sécuritaire. Il serait toutefois excessif de parler dès maintenant d'un marché commun pleinement constitué. Les décisions institutionnelles, les feuilles de route et les mécanismes envisagés représentent des étapes de préparation et de mise en œuvre. Leur efficacité dépendra de leur financement, de leur application concrète et de leur capacité à produire des résultats pour les entreprises et les populations. Mais une dynamique est bien engagée. Elle ouvre un espace de réflexion stratégique pour l'Algérie.

L'ALGÉRIE ET LE NIGER : UN RAPPROCHEMENT QUI DÉPASSE LA COOPÉRATION MILITAIRE

La relation entre Alger et Niamey connaît une évolution significative. La proximité géographique, la profondeur des frontières communes et la convergence de certains intérêts énergétiques ont toujours donné à cette relation une importance particulière. Toutefois, les événements de l'année 2026 lui confèrent une dimension nouvelle.

Le 25 octobre 2026, les deux chambres du Parlement algérien ont approuvé l'envoi d'unités de l'Armée nationale populaire au Niger. Le lendemain, la présidence algérienne a annoncé la décision d'envoyer ces unités afin d'assurer la protection des intérêts énergétiques et économiques communs, à la demande des autorités nigériennes. Cette décision s'inscrit dans le cadre constitutionnel de l'article 91 et constitue une évolution notable de la pratique algérienne en matière de coopération militaire extérieure.

Il importe néanmoins de ne pas réduire cette évolution à une simple projection militaire. La protection des intérêts communs renvoie à une réalité plus large : les infrastructures énergétiques, les investissements, les voies de communication et les projets économiques sont exposés aux conséquences de l'instabilité régionale. Le Niger occupe une position géographique essentielle dans cette configuration. Pays enclavé, il constitue un espace de passage entre l'Afrique du Nord et plusieurs marchés sahéliens et ouest-africains. Sa stabilité intéresse donc directement ses voisins, mais aussi les opérateurs économiques qui souhaitent investir dans les secteurs de l'énergie, des transports et de l'industrie. Le rapprochement avec l'Algérie doit ainsi être envisagé dans une perspective dépassant la seule gestion des risques sécuritaires. Il peut contribuer à créer les conditions d'une coopération économique plus dense : infrastructures routières, échanges commerciaux, énergie, formation, santé, télécommunications et investissements productifs. La sécurité protège les installations et les corridors. Mais elle ne suffit pas à faire vivre un espace économique. Celui-ci exige des échanges réguliers, des entreprises, des emplois, des services publics et des perspectives de développement pour les populations. C'est à cette condition que la coopération bilatérale pourra acquérir une véritable profondeur régionale.

L'ÉNERGIE, UN LEVIER DE COOPÉRATION ET UN FACTEUR D'INTERDÉPENDANCE

Le projet de gazoduc transsaharien, reliant les ressources gazières du Nigeria aux marchés méditerranéens et européens en passant par le Niger et l'Algérie, constitue l'un des éléments structurants de cette perspective. Ce projet, souvent désigné sous le sigle TSGP, ne doit pas être considéré uniquement comme une infrastructure destinée à acheminer du gaz vers l'Europe. Il peut devenir un instrument de coopération entre les pays traversés, à condition que ses retombées soient organisées et partagées. Le Niger ne doit pas être réduit à un simple territoire de transit. Sa participation doit pouvoir se traduire par des recettes, des infrastructures, des possibilités d'approvisionnement énergétique, des emplois et le développement de compétences nationales. L'Algérie dispose, de son côté, d'une expérience dans l'exploitation, le transport et la commercialisation des hydrocarbures, ainsi que d'entreprises et de capacités techniques susceptibles de contribuer à la réalisation de projets énergétiques régionaux. Mais la dimension énergétique ne se limite pas au gazoduc. Elle concerne également l'électricité, les réseaux de transport, les énergies renouvelables, les équipements industriels et la formation des ressources humaines. Le développement de capacités électriques dans les régions sahéliennes peut favoriser l'irrigation, la transformation agricole, la conservation des produits et l'implantation de petites et moyennes industries. Il faut donc passer d'une conception essentiellement exportatrice de l'énergie à une approche qui associe transit, approvisionnement local, transformation et développement industriel. Une infrastructure énergétique ne devient véritablement structurante que lorsqu'elle contribue à transformer l'économie des territoires qu'elle traverse. La sécurisation des investissements énergétiques doit, dans cette perspective, être accompagnée d'une politique de développement local. Sans cette articulation, les grands projets risquent de rester des infrastructures isolées, dont les populations environnantes ne percevraient qu'une partie limitée des bénéfices.

L'AES ET L'ALGÉRIE : DEUX DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES COMPLÉMENTAIRES

C'est ici que se situe le cœur de la nouvelle perspective stratégique.

L'AES cherche à organiser un espace économique entre le Mali, le Niger et le Burkina Faso. L'Algérie dispose, pour sa part, d'une base industrielle, énergétique et logistique susceptible de contribuer à l'ouverture de cet espace vers le nord du continent et vers les marchés méditerranéens.

Il ne s'agit pas de substituer une structure à une autre, ni de demander aux États sahéliens de renoncer à leur propre projet confédéral. Il s'agit plutôt d'imaginer une articulation entre deux ensembles qui ont intérêt à développer leurs échanges. Les complémentarités sont nombreuses. L'Algérie peut fournir des équipements industriels, des matériaux de construction, des produits pharmaceutiques, des équipements électriques, des intrants agricoles et des services techniques. Les pays de l'AES disposent de ressources agricoles, pastorales et minières, mais également d'un potentiel humain et entrepreneurial qui peut alimenter des chaînes de valeur régionales. L'enjeu consiste à dépasser le commerce traditionnel, souvent limité à l'exportation de produits finis contre l'importation de biens de première nécessité. Une coopération productive suppose de développer des unités de transformation, des partenariats industriels, des investissements croisés et des dispositifs de formation. Le Mali, le Niger et le Burkina Faso ne doivent pas être considérés uniquement comme des marchés de débouchés pour les entreprises algériennes. Ils doivent devenir des partenaires de production, d'investissement et de transformation. De la même manière, l'Algérie ne peut se limiter à son rôle de fournisseur d'énergie ou de porte d'accès vers la Méditerranée. Elle peut contribuer à structurer des circuits commerciaux, logistiques et industriels qui profiteraient à l'ensemble de l'espace. Cette relation doit donc être pensée dans les deux sens : l'ouverture du marché algérien aux productions sahéliennes, et l'accès des entreprises algériennes à un espace régional en voie d'organisation. La complémentarité ne se décrète pas. Elle se construit à travers des projets concrets, des contrats, des investissements et des mécanismes de confiance.

LE CORRIDOR TRANSSAHARIEN : TRANSFORMER UNE ROUTE EN SYSTÈME ÉCONOMIQUE

La réussite de cette intégration dépendra largement de la capacité à organiser les infrastructures de transport et les circuits commerciaux. Le corridor transsaharien doit être envisagé comme l'ossature matérielle d'un espace économique reliant l'Algérie aux territoires du Niger, du Mali et, au-delà, du Burkina Faso. La route reliant Alger à Tamanrasset, puis In Guezzam, Assamaka, Agadez et Niamey, représente un axe essentiel de cette ouverture. Son prolongement vers le Mali et les grands centres commerciaux sahéliens permettrait de renforcer les connexions entre les deux espaces. Mais une route ne crée pas automatiquement un marché. Elle ne devient une infrastructure de développement que lorsqu'elle est accompagnée de plateformes logistiques, de zones de stockage, de postes-frontières fonctionnels, de services de transport, de mécanismes de financement et de procédures douanières simplifiées. Il faut surtout organiser la circulation dans les deux sens.

LE RETOUR CHARGÉ : UNE CONDITION DE RENTABILITÉ

Un problème concret illustre cette nécessité : celui des camions qui acheminent des marchandises vers le Sud et reviennent parfois à vide. Le coût du transport retour pèse alors sur la rentabilité des opérations et renchérit les prix des produits.

Suite en page 9

Suite de la page 8

Il faut donc construire une organisation commerciale qui permette de charger les véhicules à l'aller comme au retour. Les camions algériens pourraient acheminer vers le Mali, le Niger et le Burkina Faso des médicaments, des équipements, des matériaux de construction, des produits manufacturés et des biens de consommation. Dans le sens inverse, ils pourraient transporter des produits agricoles, des productions animales dans le respect des réglementations sanitaires, des produits transformés et des ressources minières commercialisées légalement. Cette organisation suppose de mettre en relation les entreprises, les transporteurs, les importateurs et les exportateurs des différents pays. Des plateformes numériques pourraient recenser les marchandises disponibles, regrouper les commandes et faciliter la programmation des rotations. Le retour chargé n'est donc pas un simple détail logistique. Il représente un facteur déterminant de compétitivité. Plus les flux seront réguliers et équilibrés, plus les coûts unitaires de transport pourront diminuer. Les opérateurs auront alors intérêt à investir dans des flottes, des entrepôts et des services spécialisés. Il faudrait également développer des plateformes logistiques à Tamanrasset, In Guezzam, Agadez, Niamey et dans les principaux centres commerciaux maliens et burkinabè. Ces équipements permettraient de regrouper les marchandises, d'organiser les formalités et de rapprocher les producteurs des marchés. Le corridor transsaharien doit devenir une véritable chaîne de services et non une simple voie de transit.

DE LA CIRCULATION DES MARCHANDISES À LA CONSTRUCTION DE CHAÎNES DE VALEUR RÉGIONALES

La création d'un espace économique ne peut reposer uniquement sur l'augmentation des échanges commerciaux. Si les pays concernés se contentent d'acheter et de vendre des produits sans développer leurs capacités de transformation, ils resteront dépendants de fournisseurs extérieurs et de marchés éloignés. Le véritable enjeu est industriel et productif. L'agriculture offre un premier terrain de coopération. Le Mali, le Niger et le Burkina Faso disposent de productions céréalières, maraîchères et pastorales qui peuvent alimenter des circuits régionaux. L'Algérie peut contribuer à cette dynamique par la fourniture d'équipements agricoles, de systèmes d'irrigation, de solutions de stockage, d'engrais et de technologies de transformation. L'objectif serait de développer des unités agroalimentaires au plus près des zones de production, afin de réduire les pertes, de créer de la valeur ajoutée et de fournir les marchés régionaux. Les matériaux de construction constituent un autre secteur stratégique. Les besoins en logements, routes, établissements scolaires, hôpitaux et infrastructures publiques sont importants dans l'ensemble de la région. Une coopération industrielle pourrait favoriser la production et la distribution régionales de ciment, de produits métallurgiques, de matériaux préfabriqués et d'équipements de construction. La pharmacie et les équipements médicaux méritent également une attention particulière. La constitution de circuits d'approvisionnement régionaux, l'amélioration des capacités de stockage et la coopération dans la production de médicaments essentiels pourraient réduire certaines dépendances et améliorer l'accès aux soins. L'énergie, les télécommunications, les services numériques et la maintenance industrielle constituent autant de domaines dans lesquels les entreprises des différents pays pourraient développer des partenariats. Cette stratégie doit privilégier la création de valeur sur place. Il ne s'agit pas de déplacer simplement des marchandises d'un territoire à un autre, mais de développer des activités économiques qui créent des emplois, des compétences et des revenus dans chacun des pays.

LA DIMENSION SOCIALE : DONNER UN CONTENU HUMAIN À L'INTÉGRATION

Une intégration économique qui ne profiterait qu'aux grandes entreprises, aux opérateurs commerciaux et aux administrations resterait fragile. Elle doit également produire des améliorations concrètes dans la vie quotidienne des populations. La question de l'emploi des jeunes est centrale. Le Sahel connaît une croissance démographique rapide, tandis que les économies nationales éprouvent des difficultés à absorber les nouveaux arrivants sur le marché du travail. Le développement d'activités agricoles, industrielles, commerciales et logistiques peut ouvrir des perspectives, à condition que les investissements soient accompagnés de programmes de formation adaptés.

La coopération entre l'Algérie et les pays de l'AES pourrait ainsi s'étendre à la formation professionnelle, à l'enseignement technique, à l'ingénierie, à la médecine et à la recherche universitaire. Des partenariats entre établissements de formation permettraient de préparer les compétences nécessaires aux projets d'infrastructures, d'énergie, d'agriculture et d'industrie. La santé constitue un autre domaine essentiel. La coopération médicale, les échanges de personnels, la formation, la fourniture de médicaments et le développement de structures sanitaires dans les régions frontalières pourraient donner une dimension sociale tangible à ce rapprochement. Il en va de même pour l'accès à l'eau, l'électrification rurale, l'irrigation et les équipements collectifs. Ces investissements sont déterminants pour stabiliser les territoires et améliorer les conditions de vie. La dimension sociale ne doit donc pas être considérée comme un complément facultatif de l'intégration économique. Elle en est une condition de légitimité et de durabilité. Un marché régional ne peut s'enraciner que si les populations y trouvent des possibilités d'emploi, de formation, de mobilité et d'amélioration de leurs conditions d'existence.

LA SÉCURITÉ ET LE DÉVELOPPEMENT : DEUX DIMENSIONS INDISSOCIABLES

La dégradation de la situation sécuritaire au Sahel a longtemps constitué un obstacle majeur à la circulation des marchandises, à l'investissement et à la présence des services publics dans certaines zones. Les activités des groupes armés, les trafics transfrontaliers, les tensions locales et la faiblesse de certaines administrations fragilisent les corridors et augmentent les coûts économiques. Les entreprises hésitent à investir dans des territoires où les risques sont élevés et où les infrastructures peuvent être menacées. La coopération sécuritaire entre l'Algérie et le Niger, tout comme les mécanismes de défense et de coordination mis en place au sein de l'AES, doivent être compris dans ce contexte. La protection des populations, des infrastructures et des échanges est indispensable à la réalisation des projets économiques. Cependant, la réponse sécuritaire ne peut suffire à elle seule. Les crises sahéliennes sont également liées à des facteurs économiques et sociaux : pauvreté, chômage, enclavement, insuffisance des services publics, difficultés d'accès à la terre et aux ressources, tensions entre communautés et faiblesse des perspectives offertes à la jeunesse. Une politique de stabilisation durable doit donc associer sécurité, développement territorial et inclusion économique. Les régions frontalières doivent devenir des espaces de coopération concrète. La création de marchés locaux, de plateformes commerciales, de centres de formation, d'infrastructures sanitaires et de zones d'activité peut contribuer à renforcer la présence économique et institutionnelle de l'État. Il faut éviter que les corridors ne traversent des territoires sans y laisser de retombées. La population doit pouvoir bénéficier des activités qu'ils génèrent. La sécurité protège les infrastructures ; le développement leur donne une fonction sociale. L'une sans l'autre ne peut produire une stabilisation durable.

LES OBSTACLES INSTITUTIONNELS ET ÉCONOMIQUES À SURMONTER

L'ambition d'un espace économique élargi entre l'Algérie et les pays de l'AES doit cependant tenir compte des réalités institutionnelles. Les trois pays sahéliens ont engagé un processus de construction confédérale, mais ils doivent encore préciser les modalités d'application des décisions relatives à la circulation des marchandises, aux normes, à la fiscalité, aux investissements et aux mécanismes de règlement des différends. Une difficulté supplémentaire tient à l'articulation avec les cadres économiques préexistants. Le Mali, le Niger et le Burkina Faso ont appartenu à l'UEMOA et utilisent le franc CFA. Les règles applicables à leurs échanges, à leurs douanes et à leurs relations commerciales extérieures ne peuvent être ignorées. Les nouveaux mécanismes de l'AES devront donc être clarifiés et articulés avec les engagements juridiques encore applicables et les évolutions institutionnelles en cours. Du côté algérien, l'enjeu sera de définir un cadre de coopération qui ne se limite pas à des accords ponctuels. Il faudra des mécanismes stables pour faciliter les échanges, protéger les investissements, reconnaître certaines normes et assurer la sécurité juridique des opérateurs. La question du financement sera également déterminante. Les infrastructures transfrontalières, les zones logistiques, les unités industrielles et les équipements sociaux nécessitent des ressources importantes. Les États ne pourront pas porter seuls l'ensemble de ces investissements. La mobilisation des banques, des institutions financières, des entreprises publiques et privées ainsi que des mécanismes de financement africains devra être organisée autour de projets clairement identifiés et évalués. Il serait utile d'envisager un dispositif de concertation économique entre l'Algérie et la Confédération, associant les ministères concernés, les institutions financières, les chambres de commerce et les représentants du secteur privé. Une telle structure pourrait identifier les obstacles, suivre les projets et proposer des mesures de facilitation. Elle ne devrait pas devenir une nouvelle bureaucratie, mais un instrument opérationnel au service des échanges et des investissements.

VERS UNE NOUVELLE ARCHITECTURE ÉCONOMIQUE ENTRE L'ALGÉRIE ET L'AES

La perspective d'un marché commun saharien ne doit pas être présentée comme une décision qui pourrait être prise immédiatement. Elle constitue plutôt un horizon stratégique vers lequel les coopérations actuelles pourraient converger. Une première étape consisterait à consolider les mécanismes économiques propres à l'AES : circulation des marchandises, harmonisation progressive des normes, facilitation des échanges, coopération industrielle et développement des investissements endogènes. Une deuxième étape pourrait ouvrir un cadre de partenariat économique entre l'Algérie et la Confédération. Ce cadre aurait pour vocation de faciliter les échanges commerciaux, d'organiser les corridors, de développer les investissements croisés et de favoriser les projets industriels communs. Une troisième étape pourrait porter sur la création de plateformes logistiques et industrielles reliées aux principaux axes transsahariens. Elles permettraient d'organiser les flux commerciaux, de rapprocher les producteurs des marchés et de développer des chaînes de valeur régionales. Enfin, à mesure que les échanges se densifieraient, les partenaires pourraient négocier des accords commerciaux préférentiels, des mécanismes de règlement des transactions et des règles communes dans certains secteurs. Cette démarche graduelle permettrait de respecter les choix institutionnels de chaque pays et d'éviter de construire une architecture économique déconnectée des réalités du terrain. L'Algérie ne devrait pas chercher à se substituer aux institutions de l'AES, mais à développer avec elles un partenariat structurant. De leur côté, les trois pays sahéliens pourraient inscrire leur ouverture vers le Nord dans une stratégie de diversification de leurs débouchés et de leurs relations économiques. Il s'agirait ainsi de relier deux espaces sans effacer leurs spécificités : un espace confédéral sahélien en cours de structuration et un espace économique algérien disposant d'infrastructures, de capacités énergétiques et de moyens industriels susceptibles de contribuer à cette intégration.

FAIRE DU SAHARA UN TRAIT D'UNION ENTRE LE MAGHREB ET LE SAHEL

La recomposition actuelle du Sahel ouvre une possibilité qui mérite d'être examinée au-delà des lectures exclusivement sécuritaires. La Confédération des États du Sahel cherche à donner une dimension économique et sociale à son projet politique. L'Algérie, confrontée aux enjeux de sécurité de ses frontières méridionales et à la nécessité de diversifier ses débouchés économiques, a intérêt à accompagner cette évolution par une coopération structurée. Le rapprochement algéro-nigérien constitue, dans cette perspective, un point d'appui important. La protection des intérêts énergétiques et économiques communs, les projets d'infrastructures et la coopération sécuritaire peuvent créer les conditions d'une relation plus large avec l'ensemble de l'AES. Mais cette ouverture doit dépasser le seul axe bilatéral et intégrer pleinement le Mali et le Burkina Faso dans une réflexion économique régionale. L'enjeu n'est pas de construire un bloc politique supplémentaire, ni de créer une organisation concurrente des institutions africaines existantes. Il est de faire émerger des mécanismes concrets de coopération, capables de relier les économies, de faciliter les échanges et de développer des capacités productives complémentaires. Cette ambition suppose de changer de regard sur le Sahara. Longtemps considéré comme une zone de séparation, de contraintes géographiques et de risques sécuritaires, il peut devenir un espace de circulation et de connexion entre l'Afrique du Nord et l'Afrique subsaharienne. La route transsaharienne, les réseaux énergétiques, les plateformes logistiques, les échanges agricoles et industriels ainsi que les programmes de formation peuvent constituer les éléments matériels de cette transformation. Mais la réussite du projet ne se mesurera pas seulement au volume des marchandises transportées ou aux investissements réalisés. Elle dépendra aussi des emplois créés, des compétences développées, des services publics renforcés et des perspectives offertes aux jeunes générations. Il faudra notamment que les retombées économiques atteignent les régions frontalières, trop souvent considérées comme des marges nationales alors qu'elles peuvent devenir les premiers territoires bénéficiaires de l'intégration. La véritable ambition serait de passer d'une coopération de sécurité à une coopération de développement, puis de cette coopération à une interdépendance économique organisée. Le marché commun saharien ne naîtra pas d'une proclamation politique. Il se construira progressivement, à travers les routes qui fonctionnent, les marchandises qui circulent dans les deux sens, les entreprises qui investissent, les productions qui se complètent et les populations qui bénéficient de cette nouvelle organisation régionale. C'est peut-être là que réside la portée historique de la dynamique actuelle : faire du Sahara non plus une frontière entre deux Afriques, mais un trait d'union économique entre le Maghreb et le Sahel. La sécurité peut ouvrir les portes de cette nouvelle coopération. L'énergie peut en fournir les premières infrastructures. Mais c'est le développement économique et social qui lui donnera sa véritable raison d'être et sa capacité à durer.

S.L.

L'ECHO D'ALGERIE

SILA-DIPLOMATIE :

Ahmed Taleb Ibrahimi a beaucoup fait en faveur du droit des peuples à l'autodétermination

Le Dr Ahmed Taleb Ibrahimi a beaucoup fait en faveur du droit des peuples à l'autodétermination, notamment lorsqu'il occupait le poste de ministre des Affaires étrangères, a indiqué hier lundi à Alger Pr Ahmed Adimi, historien et chercheur.



«Le Dr Ahmed Taleb Ibrahimi a fait un travail important pour le droit des peuples à l'autodétermination», a soutenu M. Adimi qui animait une conférence sur le parcours de cette personnalité, tenue en marge du Salon international du livre d'Alger (SILA). «Lorsqu'il était ministre des Affaires étrangères, Ibrahimi a donné un poids certain à la diplomatie algérienne», a insisté l'intervenant, précisant qu'il a également laissé son empreinte dans d'autres domaines à travers les différents postes qu'il avait occupés. «Lorsque l'on parle du Dr Ahmed Taleb Ibrahimi, on parle du militant, du médecin, du ministre, du diplomate. Il était tout cela à la fois», a signalé le Pr Adimi. Le Dr Ibrahimi a beaucoup fait pour le secteur de l'éducation aussi, a-t-il dit, soulignant ses efforts dans le renforcement des structures de l'enseignement au profit des enfants des régions les plus isolées.

Plus tard, en tant que ministre de la communication et de la culture, il a été à l'origine de nombreuses réalisations dont certaines sont palpables encore aujourd'hui, mais l'aura qu'il eue en tant que ministre des Affaires étrangères avait une dimension particulière. Dans les années quatre-vingt, lorsqu'il a occupé le poste de ministre des Affaires étrangères, il a eu un impact durable sur la diplomatie du pays tout particulièrement à travers les efforts déployés pour garantir aux peuples opprimés le droit de jouir de leur droit à l'autodétermination, a expliqué le professeur. Prenant la parole, à son tour, le Pr Naoufel El Mili, politologue et essayiste, a abondé dans le même sens en rappelant que le défunt président Houari Boumediene faisait confiance à Ibrahimi pour les dossiers les plus sérieux. Il avait même fait appel à lui, alors qu'il n'était pas encore ministre des Affaires étrangères, dans le cadre des négociations et les efforts de la médiation internationale. Les livres laissés par Ibrahimi représentent des témoignages précieux sur la période coloniale et sur celle de l'Algérie indépendante, a-t-il soutenu, soulignant à la fois la grandeur et la modestie de cette personnalité marquante de l'histoire de l'Algérie.

EL MOUDJAHID

PREMIÈRE CONFÉRENCE SUR LES STRATÉGIES D'AVENIR :

Alger et Séoul veulent bâtir un partenariat stratégique

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a placé la souveraineté numérique et la cybersécurité au cœur de cette coopération. À l'occasion du 20e anniversaire de leur partenariat stratégique, l'Algérie et la République de Corée entendent franchir une nouvelle étape dans leurs relations bilatérales et élargir leur coopération à des secteurs stratégiques. Organisée hier à l'hôtel Sofitel d'Alger, la première conférence sur les stratégies d'avenir entre les deux pays a permis d'examiner les complémentarités économiques, les enjeux de transformation industrielle et les possibilités de nouveaux investissements. Dans son allocution, le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a placé la souveraineté numérique et la cybersécurité au cœur de cette coopération. «La cybersécurité s'impose désormais comme une priorité stratégique pour l'Algérie, dépassant le seul cadre technique pour devenir une question liée directement à la sécurité nationale et à la souveraineté numérique», a-t-il affirmé. Le ministre a rappelé les acquis de la coopération avec la partie coréenne, notamment la création du Centre sectoriel de veille, de détection et de réponse aux incidents cybernétiques (MPT-CERT), ainsi que l'organisation de forums spécialisés dans le domaine, en partenariat avec l'Agence coréenne de coopération internationale (KOICA). Abordant les nouveaux axes de coopération, il a insisté sur l'utilisation sécurisée et responsable de l'intelligence artificielle, la sécurité de l'information et l'investissement dans le capital humain. Il a également évoqué le projet de Centre africain des technologies de l'information et de la communication et des technologies avancées, appelé à favoriser le développement des compétences, l'échange d'expertises et l'innovation. De son côté, l'ambassadeur de la République de Corée en Algérie, Min Kyung-tae, a appelé à donner une nouvelle dimension au partenariat stratégique. Rappelant les vingt années de coopération entre les deux pays, le diplomate a mis en avant leur complémentarité et la nécessité de bâtir des partenariats répondant aux priorités algériennes. Il a également assuré que l'ambassade veillerait au suivi des propositions issues de la rencontre et à leur transmission aux partenaires à Séoul. Sur le volet énergétique, Ismail Mostefa, directeur général de la Prospective au ministère des Hydrocarbures, représentant le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, a plaidé pour une évolution des relations algéro-coréennes vers l'investissement et la coopération industrielle, au-delà des échanges commerciaux. Il a indiqué que les livraisons algériennes d'hydrocarbures à la République de Corée avaient représenté une moyenne annuelle de 2 milliards de dollars au cours des deux dernières décennies. Il a, dans son exposé, identifié trois priorités : le renouvellement des réserves et l'accroissement de la production, le renforcement de l'intégration industrielle locale et l'accélération de la transition énergétique. Il a notamment cité les possibilités offertes par l'appel à concurrence «Algeria Bid Round 2026», portant sur sept périmètres terrestres, ainsi que les projets dans la pétrochimie, le raffinage, le traitement du gaz, l'automatisation et l'hydrogène vert. Pour sa part, Kim Sungbae, président de l'Institut coréen de stratégie de sécurité nationale (INSS), a présenté l'Algérie comme «l'un des principaux partenaires stratégiques» que la Corée du Sud pourrait développer dans le cadre de sa nouvelle politique étrangère et de sécurité. Il a mis en avant la position géographique de l'Algérie, ses ressources énergétiques et son rôle diplomatique, dans un contexte international marqué par les tensions géopolitiques, le protectionnisme et la fragilisation des chaines d'approvisionnement.

L'ALGERIE AUJOURD'HUI

ALI BOURAI :

« Écrire, c'est refuser l'oubli »

Enseignant et écrivain, Ali Bourai explore dans ses ouvrages la mémoire, la fidélité, les blessures d'une génération et la quête de sens. Il est l'auteur des romans Wafa… dans une impasse et Je l'ai atteint de deux balles, ainsi que de Psychologie de la motivation : de la compréhension à la mise en pratique dans l'action éducative. À l'occasion du Salon international du livre d'Alger (SILA 2026), où il rencontrera ses lecteurs lors d'une vente-dédicace le samedi 7 novembre au pavillon Palestine, il revient sur son parcours et son univers littéraire.

L'Algérie Aujourd'hui : Vous êtes enseignant et écrivain. En quoi votre expérience dans l'enseignement nourrit-elle votre regard sur les personnages et les thèmes de vos livres ?

Ali Bourai : L'enseignement m'a appris à observer avant de juger. Chaque jour, en classe, je vois des adolescents qui portent en silence des peurs, des rêves et des blessures qu'ils ne savent pas encore nommer. C'est ce regard patient que j'essaie de garder face à mes personnages. Je ne les condamne pas, je cherche à les comprendre. L'enseignement m'a aussi rappelé une vérité simple : on sème souvent sans être sûr de récolter. Cette idée traverse mes livres.

Vos deux romans abordent notamment la fidélité, la mémoire et les épreuves vécues par une génération. Qu'est-ce qui vous a conduit vers ces sujets ?

Je n'ai pas choisi ces sujets, ce sont eux qui m'ont choisi. J'appartiens à une génération qui a vécu les années 1990 de plein fouet, et qui a vu des hommes simples rester debout quand tout autour d'eux s'effondrait. J'écris par responsabilité plus que par envie de notoriété. Ces sacrifices immenses risquent d'être oubliés. Écrire est ma façon de refuser cet oubli et de poser la question de la mémoire.

Dans Wafa… dans une impasse, le père ne voit pas son rêve se réaliser, mais celui-ci s'accomplit à travers son fils. Que représente pour vous cette transmission entre les générations ?

La transmission, c'est la preuve que les rêves ne meurent pas quand on échoue à les atteindre : ils attendent une autre main pour les porter plus loin. Beaucoup de pères de ma génération sont partis avant de voir le fruit de leur fidélité. Montrer ce rêve accompli à travers le fils, c'est dire que le prix payé n'a pas été vain. C'est pour moi le fil central du roman, au-delà des années 1990.

Vous dites privilégier un réalisme sobre et vouloir « montrer la scène plutôt que l'expliquer ». Comment ce choix guide-t-il votre travail d'écriture et de révision ?

Je tiens à un réalisme pur, sans magie ni fard. Le lecteur n'a pas besoin qu'on lui explique la peur ou le chagrin. Il doit les sentir dans un geste, un silence, un détail. Quand je révise, je traque donc tout ce qui commente au lieu de montrer : les phrases moralisatrices, les adjectifs entassés, les répétitions. Je relis souvent sur papier, crayon en main, et je coupe beaucoup.

Vous préparez plusieurs projets, dont le roman Derrière le mirage et le recueil L'Instant décisif. Pouvez-vous nous en parler et nous dire ce que vous souhaitez explorer dans ces prochains ouvrages ?

Derrière le mirage s'inspire de témoignages réels de jeunes Algériens partis clandestinement par voie terrestre, de la Turquie jusqu'à Paris, à travers sept pays. J'y explore l'illusion qui pousse au départ, la fraternité née dans l'épreuve, et ce mirage qui recule à mesure qu'on avance. Le recueil, lui, est un retour à la forme brève.

Pour moi, la nouvelle est un pont entre la poésie et le roman, elle saisit l'instant décisif dans la vie d'un personnage, avec des mots simples et des images qui restent.

AGRESSION SIONISTE CONTINUE CONTRE LES PALESTINIENS

Dynamitages, asphyxies et confiscations en Cisjordanie

La machine de l'occupation sioniste poursuit sans relâche son agression contre le peuple palestinien, au quotidien, sur tous les fronts.



De Tulkarem à Jérusalem, en passant par Ramallah, la journée de mardi a été marquée par une nouvelle série d'attaques, d'arrestations et de mesures coloniales qui illustrent une politique systématique visant à étouffer, déposséder et morceler la Cisjordanie occupée. Entre opérations de dynamitage à la périphérie des camps de réfugiés, attaques contre les cueilleurs d'olives en pleine saison de récolte, et ordre militaire de confiscation de milliers de dounoums de terres agricoles, l'occupation mène une guerre totale contre la présence palestinienne.

NOUR SHAMS : DYNAMITAGES ET SIÈGE POUR LE 633E JOUR CONSÉCUTIF

À l'est de la ville de Tulkarem, le camp de réfugiés de Nour Shams vit sous un siège étouffant qui entre désormais dans son 633e jour consécutif. Une réalité que peu de camps dans le monde ont connue. Mardi soir, les forces d'occupation israéliennes ont procédé à des explosions à la périphérie du camp, près de l'entrée ouest. Des sources locales ont rapporté à l'agence « Wafa » que de fortes détonations ont été entendues, suivies par l'apparition de colonnes de fumée s'élevant au-dessus des habitations. La nature exacte ou les détails de ces explosions n'ont pas été précisés, dans un contexte marqué par un siège étroit imposé au camp. Avant ces explosions, les forces d'occupation avaient préalablement fermé la route entourant le rond-point « Martyr Saif Abu Labda », déjà détruit situé à l'entrée ouest du camp de Nour Shams, sous prétexte de la détonation d'un engin explosif. Cette opération n'est pas isolée. Elle s'inscrit dans une agression continue contre le camp de Nour Shams qui dure depuis plus de vingt mois. Cette situation s'accompagne d'un siège sévère, d'une destruction massive des infrastructures, des routes, des réseaux d'eau et d'électricité, ainsi que des biens publics et privés. Les bulldozers de l'occupation ont éventré les ruelles, les habitants se voient interdire l'accès à leur propre camp, tandis que des renforts militaires y sont continuellement acheminés. L'objectif est clair : rendre la vie impossible dans ce symbole de la résistance palestinienne et pousser ses habitants au départ forcé.

BEIT ANAN : GAZ LACRYMOGÈNES CONTRE LES CUEILLEURS D'OLIVES

Plus au sud, au nord-ouest de Jérusalem occupée, c'est une autre facette de l'agression qui s'est jouée : l'attaque contre la saison la plus sacrée pour les Palestiniens, celle de la récolte des olives. Mardi matin, plusieurs Palestiniens ont été victimes de suffocation après que les forces d'occupation israéliennes eurent tiré des grenades lacrymogènes et assourdissantes sur des personnes qui tentaient de rejoindre leurs terres agricoles pour y récolter les olives, dans la localité de Beit Anan. Selon des sources locales, les forces d'occupation ont tiré des grenades lacrymogènes et assourdissantes sur des dizaines de Palestiniens qui tentaient d'accéder à leurs terres dans les secteurs d'Al-Salaqat et d'Al-Buraij, à la périphérie de la localité, les empêchant ainsi de récolter leurs olives. Les mêmes sources ont ajouté que plusieurs colons étaient présents dans le secteur et avaient agressé les agriculteurs, les empêchant à leur tour de procéder à la récolte, sous la protection directe des forces d'occupation. Cette scène se répète chaque année, mais avec une violence accrue. Les agressions israéliennes contre les agriculteurs palestiniens se poursuivent pendant la saison de récolte des olives. Elles comprennent notamment les restrictions d'accès aux terres agricoles derrière le mur de séparation, les agressions physiques, la dégradation et l'arrachage des oliviers centenaires et le vol pur et simple des récoltes par les colons.

L'olivier n'est pas qu'un arbre pour le Palestinien, c'est son identité, sa mémoire et sa subsistance. S'attaquer à la récolte des olives, c'est s'attaquer à l'existence même du peuple palestinien sur sa terre.

TULKAREM : ARRESTATIONS ET VOL DE TRACTEUR EN PLEINE RÉCOLTE

Dans le nord de la Cisjordanie, toujours dans la région de Tulkarem, l'occupation a franchi un nouveau palier. Mardi soir, les forces d'occupation israéliennes ont arrêté deux Palestiniens originaires des bourgades d'An-Nazla ash-Sharqiya et de Qaffin, alors qu'ils récoltaient paisiblement des olives dans leurs terres. Elles ont également saisi un tracteur agricole appartenant à l'un d'eux. Selon des sources locales, les forces d'occupation ont arrêté Mohammad Ahmad Katana, originaire d'An-Nazla ash-Sharqiya, saisissant au passage son tracteur agricole, ainsi que Mohammad Sabah, originaire de Qaffin. Ces derniers se trouvaient dans leurs terres, situées près des deux bourgades, pour la récolte des olives, lorsqu'ils ont été interpellés et emmenés vers une destination inconnue. Arrêter un agriculteur sur sa propre terre, confisquer son outil de travail, c'est la politique de dépossession dans sa forme la plus brutale. Aucune accusation n'est portée, sinon celle d'être Palestinien sur sa terre.

RAMALLAH : 26 473 DOUNOUMS CONFISQUÉS POUR MORCELER LA CISJORDANIE

L'agression la plus grave et la plus stratégique reste cependant celle annoncée au nord-ouest de Ramallah. L'occupation a émis un ordre militaire visant à s'emparer de 26 473 dounoums de terres appartenant aux localités de Deir Nizam, Oum Safa et Attara, sous le prétexte habituel de « nécessités militaires ». Le président du Conseil national palestinien, Rouhi Fattouh, a dénoncé avec force cette mesure, déclarant que cet ordre de confiscation constituait une nouvelle étape d'un projet colonial visant à morceler la Cisjordanie et à remodeler sa géographie. Dans un communiqué, Fattouh a expliqué que l'aménagement de ce qui est présenté comme « l'axe d'urgence Ateret-Neve Tsuf » ne relevait pas d'une simple mesure militaire, mais constituait un instrument d'extension du contrôle colonial, destiné à morceler la Cisjordanie occupée, à séparer les communautés palestiniennes, à isoler les villages et les localités et à rompre leur continuité géographique, ouvrant ainsi la voie à de nouvelles confiscations de terres et à la consolidation de l'annexion de fait. Pour Fattouh, ces mesures mettent en évidence la complémentarité totale des rôles entre les colons et le gouvernement israélien : les décisions militaires offrent une couverture officielle aux projets d'appropriation des terres et de judaïsation, tandis que les attaques des colons sur le terrain contribuent à imposer de nouvelles réalités, dans le cadre d'une politique visant à en modifier le caractère et l'identité palestinienne. Il a affirmé que ces mesures constituaient une violation flagrante des règles du droit international et de la quatrième Convention de Genève, qui interdit à la puissance occupante de s'approprier les terres du territoire occupé. Rouhi Fattouh a appelé à une action internationale contraignante pour mettre fin à l'accaparement des terres, demander des comptes aux responsables et empêcher que la Cisjordanie ne soit transformée en un archipel de zones géographiques isolées et encerclées, ce qui porterait atteinte au droit du peuple palestinien à l'autodétermination et à l'établissement de son État indépendant, avec Jérusalem Al-Qods pour capitale. Du dynamitage d'un camp de réfugiés à la confiscation de milliers de dounoums, en passant par l'étouffement des paysans, la logique est la même : une politique coloniale systématique qui se poursuit dans l'impunité totale, sous les yeux d'une communauté internationale qui se contente de compter les jours de siège.

LIBAN

Poursuite des frappes et des destructions dans le Sud

Poursuite des frappes aériennes, des bombardements et des démolitions de maisons par l'armée dans plusieurs districts du sud du Liban. Les agressions sionistes se sont poursuivies mardi dans plusieurs régions du sud du Liban, affirment des sources médiatiques faisant état de bombardements d'artillerie, de frappes aériennes, et de destructions d'habitations et d'infrastructures.

TIRS INTENSIFS ET DES INCURSIONS TERRESTRES

Dans le district de Bint Jbeil, l'artillerie sioniste a bombardé la localité de Hadatha, tandis qu'une frappe aérienne a visé Aita al-Jabal. Dans le district de Sour, des véhicules militaires de l'armée sioniste ont pénétré dans la localité d'Al-Mansouri, parallèlement à des tirs d'artillerie ayant visé cette zone. La plaine de Marjayoun a également été ciblée par cinq obus, tandis que les forces d'occupation ont effectué d'intenses tirs à l'arme automatique depuis leur position dans la localité d'Al-Khiam en direction de la région de Nabaa Ibil Al Saky. Dans le district de Nabatiyé, l'armée sioniste a poursuivi les opérations de démolition de maisons et de destruction d'infrastructures dans la localité de Zawtar al-Charkiyé. Des bulldozers ont notamment été aperçus en train de démolir des habitations dans le quartier d'Al-Anissi, alors que la localité continue d'être la cible quasi quotidienne d'explosions de maisons et de frappes aériennes visant ses périphéries. Ces agressions s'inscrivent dans le cadre de la poursuite de l'escalade dans le sud du Liban, marquée par des bombardements, des mouvements militaires et des opérations de destruction touchant plusieurs localités frontalières.

L'exercice physique doux est tout aussi important que l'entraînement intensif

Pratiquer un sport ne veut pas dire finir en sueur et dans l'incapacité de respirer normalement à chaque fin de séance. Ainsi, le sport doux est tout aussi important qu'un entraînement intensif.



LE SPORT DOUX POUR ÉVITER DE SE BLESSER

Pratiquer du sport ne veut pas dire se donner à fond tous les jours. Bien sûr, c'est tout à fait possible, mais ce n'est pas toujours recommandé. « Surtout lorsqu'on décide de se mettre au sport et qu'on a peu d'expérience). En général, les kinés préfèrent nous voir courir 10 minutes par jour qu'une heure une seule fois » précise Lucile Woodward, coache sportive. En faisant un peu tous les jours, votre « corps sera soumis à un stress mécanique moins intense. Lorsque l'effort est ventilé sur toute la semaine, notre corps y réagit mieux » précise la spécialiste.

Ainsi, il est plutôt recommandé d'alterner entraînement intensif et exercice physique doux. « Le sport doux est une manière de pratiquer une activité physique sans qu'il n'y ait de choc. L'idée ici est de bouger sans traumatiser les articulations. Le sport doux est adapté à tous types de publics et à tous besoins » indique l'experte. Le sport doux peut se faire en alternance avec une pratique physique plus intense ou simplement au quotidien. Si vous cherchez un sport doux qui fait tout de même travailler votre cardio, il est possible de se tourner vers certains sports comme la natation. L'eau porte le corps et celui-ci ne subit aucun impact lors de la nage. « Si vous êtes capable d'enchaîner les longueurs, vous pouvez effectuer une vraie séance d'activité physique sans risquer de vous blesser » complète Lucile Woodward. Pilates, yoga, natation, cyclisme, marche nordique, aquagym… Il ne vous reste qu'à choisir le sport qui vous convient le mieux.

POURQUOI EST-IL IMPORTANT DE BOUGER AU QUOTIDIEN ?

Le sport doux peut ainsi être tout aussi important qu'un entraînement physique intensif. L'idée est simplement de bouger plus au quotidien. En effet, une activité physique permet d'améliorer sa qualité de vie et son bien-être général. À long terme, cela permet de prévenir certaines maladies comme les maladies cardiovasculaires, l'obésité, certains cancers et le diabète de type 2. « Lorsqu'on pratique une activité sportive, le corps sécrète des hormones telles que l'endorphine, la dopamine ou l'adrénaline qui permettent de réduire le stress, améliorer la qualité du sommeil, diminuer les douleurs et agir comme un antidépresseur, c'est donc avant tout une source de plaisir » conclut le ministère des Sports, de la jeunesse et de la vie associative. Sport doux ou pratique intensive : l'important est de pratiquer !

Ce geste quotidien endommage vos reins sans que vous ne vous en rendiez compte

Les reins jouent un rôle essentiel dans le bon fonctionnement de notre organisme. Ainsi, il est essentiel d'en prendre soin au quotidien, notamment en buvant assez et en limitant sa consommation de sel.

À QUOI SERVENT LES REINS ?

Le rein joue un rôle essentiel dans le bon fonctionnement de l'organisme. « Grâce à sa capacité à filtrer le sang, le rein peut en trier et en réguler les composants. Il élimine ainsi les déchets produits par l'organisme comme l'urée, l'acide urique ou la créatinine et les substances étrangères comme les résidus des médicaments, dont l'accumulation serait toxique pour l'organisme. Il régule et maintient l'équilibre en eau et en substances minérales (sodium, potassium, calcium, etc.) nécessaire à l'organisme. Enfin, il produit plusieurs hormones dont l'érythropoïétine (EPO) qui stimule la production des globules rouges, et la rénine qui participe au contrôle de la tension » précise l'Institut national du cancer.

Parce qu'il est un organe vital, il est essentiel d'en prendre soin au quotidien, notamment en s'hydratant correctement et en évitant une consommation de sel trop importante.

L'IMPORTANCE D'UNE BONNE HYDRATATION

« Boire de l'eau en quantité suffisante permet, en diluant les urines, d'éviter le risque de formation de calculs urinaires et/ou d'infection urinaire. Il est conseiller de boire chaque jour, un litre et demi à deux litres d'eau pour un adulte sain (nourriture et boissons comprises) » indique la Fondation du rein. Si vous souffrez d'infections urinaires fréquentes ou de calculs urinaires, il est important de rincer le plus possible les voies urinaires, et donc de boire beaucoup (environ 2 l en 24 h). « Pensez donc à boire suffisamment pour protéger vos reins, au moins 1 litre à 1,5 litre d'eau par jour répartie sur une journée, mais n'oubliez pas de faire vérifier de façon régulière le bon fonctionnement de vos reins. Si boire de l'eau peut protéger vos reins, cela ne vous guérit pas d'une maladie rénale chronique » précisent les experts.

Pour protéger ses reins, il est également important de surveiller sa consommation de sel « Une tâche importante de nos reins consiste à réguler le taux de sodium dans le sang. Lorsque nous consommons trop de sel ou de sodium, cela les met à rude épreuve et peut entraîner de graves dysfonctionnements rénaux » affirment les professeurs de la faculté de médecine de Genève. Ainsi, un adulte ne devrait pas absorber quotidiennement plus de 5 g/j (une cuillère à café) de sel par jour.

Pourquoi l'arrivée de l'automne impacte-t-elle votre humeur et comment y remédier ?

Depuis l'arrivée de l'automne, vous avez peut-être l'impression d'être plus fatigué, triste ou moins enjoué. C'est tout à fait normal, le changement de saison peut jouer sur notre humeur. Heureusement, il est possible d'y remédier.

UN TROUBLE DU RYTHME CIRCADIEN

Qui dit arrivée de l'automne dit moins de soleil, des journées plus courtes et parfois une grisaille persistante. Ce changement de saison peut avoir un impact direct sur votre humeur, et cela s'explique facilement. C'est en 1984 que le Dr Norman E. Rosenthal, psychiatre et chercheur au National Institute of Mental Health, a démontré la corrélation entre lumière et dépression. La lumière est ainsi importante pour le fonctionnement normal de notre organisme. En effet, ce dernier est régi par une horloge interne correspondant aux rythmes circadiens : ils orchestrent le mode veille / sommeil de notre corps. Ce rythme se règle, entre autres, sur le temps d'exposition au soleil. Lorsque le taux de luminosité change (notamment à l'arrivée de l'automne) un dérèglement peut survenir et expliquer ce changement d'humeur.

Le temps que le corps s'adapte à ces changements d'informations, les taux d'hormones et de neurotransmetteurs qui régulent les comportements, notamment la mélatonine, hormone du sommeil, et la sérotonine, un neurotransmetteur impliqué dans la régulation de nos humeurs, peuvent varier.

LES BIENFAITS DE LA LUMINOTHÉRAPIE

La luminothérapie peut être une solution à ce changement d'humeur à l'arrivée de l'automne. « L'état dépressif lié au manque de lumière est dû à une hormone, la mélatonine, qui est sécrétée exclusivement dans l'obscurité. En donnant un message clair au cerveau sur l'alternance jour/nuit, la luminothérapie resynchronise la sécrétion de la mélatonine et le bon tempo du rythme circadien. Le traitement par luminothérapie débutera au démarrage des symptômes, en automne, jusqu'au printemps » expliquent les Hôpitaux Ramsay Services. Il suffit, en pratique, de s'exposer tous les matins à une lumière de 5 000 à 10 000 lux d'intensité durant 30 minutes à 1h. La séance de luminothérapie doit se faire assez tôt : idéalement entre 7 et 9 heures du matin. « Le spectre lumineux peut être enrichi avec des couleurs de longueurs d'onde différentes comme le bleu qui activerait le plus les photorécepteurs impliqués dans les rythmes circadiens » précisent les experts.

Selection du vendredi

TF1

NRJ Music Awards

21h10



Présenté par : Jarry

Une nouvelle promotion a fait son entrée au château de Dammarie-les-Lys avec l'espoir de succéder à Ambre, lauréate de la précédente édition. Les élèves retrouvent les fondamentaux du télé-crochet : cours de chant, danse et théâtre, évaluations, nominations et grands primes en direct. Cette saison, la «Star Academy» se réinvente avec l'arrivée d'un nouveau directeur, Mosimann, ancien gagnant du programme, ainsi que de nouveaux visages au sein du corps professoral. Les élèves bénéficient notamment de cours particuliers et d'un accompagnement artistique renforcé.

arte

La belle affaire

21h05

Avec Sandra Hüller, Max Riemelt, Ronald Zehrfeld, Ursula Werner, Peter Kurth, Martin Brambach, Kathrin Wehlisch, Anselm Haderer, Lotte Shirin Keiling, Robert Höller, Olli Dittrich, Tom Keune, Uwe Preuss, Yorck Dippe, Tilla Kratochwil

Été 1990. À Halberstadt, encore officiellement en RDA, d'étranges ballets de camions militaires éveillent l'attention de Robert, Volker et Maren, trois amis qui se connaissent et s'aiment depuis l'enfance. Employé d'État, l'oncle de Robert leur permet d'entrer clandestinement dans les tunnels hors de la ville, destination secrète des convois. Ce qu'ils y découvrent les stupéfie : des montagnes de billets abandonnées, toute l'ancienne monnaie est-allemande en cours de remplacement par les deutschemarks de l'Ouest. Même si elle est censée n'avoir plus de valeur, le trio en repart avec des sacs entiers sur le dos.



On n'est pas d'accord !

21h00

Présenté par : Julien Courbet

Julien Courbet tente de résoudre trois nouveaux conflits. Faute d'accord entre les parties, il devra trancher. Au sommaire : «Cindy contre Rémi : descente aux enfers pour un escalier». Une commande en ligne vire au cauchemar, entre accusations de harcèlement et impayés. «Farida contre Aurélie : le chien de la trahison». Une amitié se brise lorsqu'Aurélie refuse de rendre à Farida le chien qu'elle lui avait confié. «Sahko contre Yannick : guerre froide pour un appartement». Un locataire dénonce l'insalubrité de son studio, tandis que son propriétaire l'accuse de ne pas payer ses loyers. Qui dit vrai ?



france 2

Simon Coleman

21h10

Avec Jean-Michel Tinivelli, Flavie Péan, Lilie Sussfeld, Romane Libert, Noam Kourdourli, Ted Etienne, Alika Del Sol, Lani Sogoyou, Vanessa Guedj, Diane Robert, Marie Fugain, Jean-Michel Noirey, Léon Bricout, Alex Doux



Fin de journée sur un chantier de fouilles archéologique près d'Aix : Damien Lagrange, archéologue star, reste seul à travailler quand la nuit tombe. Quelques heures plus tard, il est retrouvé mort au milieu des tranchées, victime d'un coup porté avec un outil du site. Chargé de l'enquête, Simon Coleman découvre un univers miné par les rivalités, les ambitions déçues et des incidents troublants survenus avant le drame. Entre collègues jaloux, liaisons cachées, sabotages mystérieux et trafic d'antiquités, Simon va vite comprendre que chacun semble avoir un secret enfoui.

france 3

La boîte à secrets

21h10

Présenté par : Faustine Bollaert

On a tous des secrets que l'on garde enfouis au plus profond de nous. Qu'on a pris soin de ranger dans une boîte dont nous seul avons la clé. Des secrets tellement forts, surprenants ou émouvants qu'on a envie de les partager. Et si, le temps d'une soirée, on ouvrait la boîte de trois artistes afin de découvrir leurs secrets ? Ça promet quelques surprises... Faustine Bollaert accueille Patrick Sabatier, Bilal Hassani et Adriana Karembeu pour une soirée toujours plus festive et émouvante. Chaque invité a le plaisir de découvrir des surprises réalisées sur mesure avec la complicité de ses proches.



W9

Enquête d'action

21h025



Présenté par : Marie-Ange Casalta

Au petit matin, dans les beaux quartiers de Paris, les voleurs rôdent à l'affût des jeunes qui rentrent de soirée, souvent éméchés. Le major Patrick et son équipage de police secours foncent sur les lieux d'un arrachage de collier. La victime, sous le choc, a de la chance : le bijou est récupéré, le voleur rattrapé. Encore une nuit agitée dans le très chic «16e». Traque des conducteurs sous «gaz hilarant», opération éclair contre les vendeurs à la sauvette du Trocadéro, quartier bouclé après le signalement d'un homme présumé armé : «Enquête d'action» suit les policiers de l'arrondissement le plus étendu de la capitale. Ici, les grandes fortunes côtoient une délinquance bien organisée

LE MAGHREB
Le Quotidien de l'Économie

LE CHIFFRE DU JOUR

133 **UNE CYBERATTAQUE** en France vise le Crédit Mutuel Arkéa, un préjudice de 133 millions de dollars évoqué.

ÉTATS-UNIS

Les Démocrates reprennent le Sénat, revers majeur pour Trump

Les Démocrates ont repris le contrôle du Sénat américain lors des élections de mi-mandat de mardi, infligeant un revers majeur au président Donald Trump à l'approche des deux dernières années de son mandat. Selon les projections des médias américains, ils ont remporté au moins sept sièges jusque-là détenus par les républicains, notamment dans plusieurs États où ils n'avaient plus gagné d'élection sénatoriale depuis des décennies.

Au Kansas, Adam Hamilton est devenu le premier démocrate élu au Sénat depuis 1932. Au Texas, James Talarico a battu le républicain Ken Paxton, signant la première victoire démocrate à une élection sénatoriale dans cet État depuis 1988.

Dans le Maine, Troy Jackson a battu Susan Collins, mettant fin aux espoirs de sixième mandat de la sénatrice républicaine.

En Caroline du Sud, Annie Andrews l'a emporté face à Darline Graham, nommée pour succéder à son frère Lindsey Graham après son décès. Elle devient la première femme élue au Sénat pour représenter cet État, qui n'avait plus élu de sénateur démocrate depuis 1998.

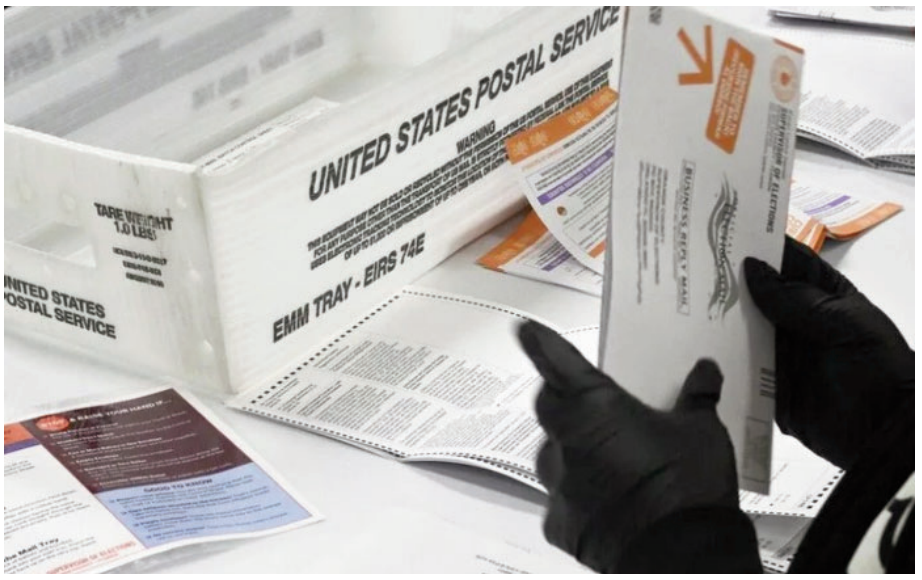
En Caroline du Nord, Roy Cooper a battu le républicain Michael Whatley. Dans l'Iowa, Josh Turek, ancien athlète paralympique, a lui aussi remporté un siège républicain. Les deux États n'avaient plus élu de sénateur démocrate depuis 2008. Dans l'Ohio, Sherrod Brown a battu le républicain Jon Husted. Il retrouvera ainsi le Sénat, deux ans après sa défaite lors de sa précédente tentative de réélection.

DES PREMIÈRES HISTORIQUES

Dans le Michigan, le démocrate Abdul El-Sayed a remporté le scrutin face au républicain Mike Rogers, selon les projections des médias américains. Il devient le premier musulman élu au Sénat américain.

Au Minnesota, Peggy Flanagan devient la première femme amérindienne élue à la chambre haute. Les démocrates ont également conservé leurs sièges dans l'Oregon, avec la réélection de Jeff Merkley, et en Géorgie, où Jon Ossoff a largement battu le républicain Mike Collins.

Les républicains ont toutefois conservé plusieurs sièges. Tom Cotton a été réélu dans



l'Arkansas, tandis que Kevin Hern a remporté le scrutin dans l'Oklahoma. En Floride, Ashley Moody a battu la démocrate Angie Nixon lors d'une élection partielle.

En Louisiane, Julia Letlow a maintenu le siège dans le camp républicain en s'imposant de justesse face au démocrate Jamie Davis.

Selon les projections des médias américains, les démocrates ont également remporté la majorité à la Chambre des représentants et contrôleront ainsi les deux chambres du Congrès à partir de janvier. Ils pourront dès lors faire obstacle aux projets de loi soutenus par Donald Trump et rejeter, au Sénat, les nominations présidentielles soumises à son approbation.

SEPT CANDIDATS MUSULMANS ÉLUS AU CONGRÈS LORS DES ÉLECTIONS DE MI-MANDAT

Les Américains se sont rendus aux urnes pour renouveler le Congrès, mais aussi pour élire les gouverneurs et les assemblées locales dans 36 États. Selon les premiers résultats non officiels, les républicains ont perdu leur majorité aussi bien au Sénat qu'à la Chambre des représentants. Par ailleurs, six candidats musulmans, en lice dans différentes circonscriptions du pays, ont remporté des sièges à la Chambre des représentants.

UN PREMIER SÉNATEUR MUSULMAN ÉLU AU CONGRÈS AMÉRICAIN

Candidat au Sénat dans l'État du Michigan, Abdul El-Sayed, d'origine égyptienne, s'est imposé face à son adversaire républicain Mike Rogers. Il devient ainsi le premier musulman élu au Sénat des États-Unis. Six candidats musulmans élus à la Chambre des représentants. Les quatre élus musulmans sortants de la Chambre des représentants, Ilhan Omar, Rashida Tlaib, Lateefah Simon et André Carson, ont conservé leur siège à l'issue du scrutin, obtenant ainsi un nouveau mandat de deux ans au Congrès.

Dans le New Jersey, Adam Hamawy, médecin qui s'était porté volontaire en 2024 à l'Hôpital européen de Gaza et s'était notamment illustré par ses appels à un cessez-le-feu, a également remporté les élections. Il devient ainsi le premier musulman à représenter le New Jersey à la Chambre des représentants. À New York, Darializa Avila Chevalier, connue notamment pour sa conversion à l'islam, a également remporté son scrutin.

En Californie, Aisha Wahab était quant à elle en tête de la course électorale, mais les résultats définitifs n'avaient pas encore été proclamés.

LA CHINE APPELLE À UNE RELATION CONSTRUCTIVE AVEC WASHINGTON APRÈS LES ÉLECTIONS DE MI-MANDAT

La Chine a appelé mercredi à bâtir une « relation stratégique constructive » avec les États-Unis, au lendemain d'élections de mi-mandat marquées par un revers pour Donald Trump, les démocrates étant en passe de prendre le contrôle des deux chambres du Congrès.

La porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, Mao Ning, a qualifié le scrutin d'« affaire intérieure » américaine, tout en réaffirmant la volonté de Pékin de coopérer avec Washington.

« La Chine est disposée à travailler avec les États-Unis pour préserver et mettre en œuvre le consensus important auquel sont parvenus les deux chefs d'État, renforcer la communication, gérer correctement les divergences et élargir la coopération, afin de construire une relation stratégique constructive fondée sur le respect et l'égalité », a-t-elle déclaré lors d'un point de presse à Pékin.

Lors de leurs rencontres en mai et en septembre, Xi Jinping et Donald Trump avaient convenu de poursuivre une « relation constructive de stabilité stratégique fondée sur le respect, l'équité et la réciprocité ». Selon les projections des médias américains, les démocrates ont remporté la majorité dans les deux chambres du Congrès, alors que le dépouillement se poursuit dans plusieurs États.

Xi Jinping devrait recevoir Donald Trump dans le courant du mois à Shenzhen, dans le sud de la Chine, pour une rencontre en marge du sommet du Forum de coopération économique Asie-Pacifique (APEC).

R. I.

Post scriptum

Par : B. Khemis

L'Algérie réalise des progrès encourageants dans sa diversification économique

C'est une reconnaissance internationale qui vient confirmer la trajectoire prise par l'économie algérienne. Dans une publication officielle sur son site web, le Fonds monétaire international (FMI) met en avant les progrès réalisés par l'Algérie dans sa démarche de diversification économique, un chantier longtemps considéré comme le talon d'Achille du pays.

Pour l'institution de Bretton Woods, habituellement très prudente dans ses évaluations, le constat est clair : l'Algérie "a réalisé des progrès encourageants en vue de diversifier son économie", soulignant que ses ressources naturelles, ses investissements, ses réformes et ses liens avec les marchés africains et européens constituent autant d'"atouts importants" sur lesquels elle peut s'appuyer.

Une appréciation qui intervient à un moment où l'Algérie affiche des indicateurs macroéconomiques solides et où les premiers fruits des réformes structurelles engagées depuis 2020 commencent à apparaître. Le FMI ne se contente pas d'une formule générale. Il relève des "signes encourageants" montrant que les efforts de diversification "commencent à porter leurs fruits".

Premier indicateur : la contribution des secteurs hors hydrocarbures au produit intérieur brut (PIB) réel et aux exportations de marchandises a progressivement augmenté au cours des dernières années. C'est une rupture avec une décennie où le PIB était presque exclusivement tiré par le pétrole et le gaz. Deuxième indicateur, plus concret encore : les recettes des exportations hors hydrocarbures ont enregistré une croissance soutenue au cours de la dernière décennie. De moins d'un milliard de dollars il y a dix ans, elles ont dépassé les 7 milliards de dollars en 2024, portées par l'engrais, le ciment, les produits sidérurgiques, les produits agroalimentaires et les équipements électriques. Cette performance n'est pas le fruit du hasard. Elle est le résultat d'une stratégie assumée qui repose, comme le souligne le FMI, sur la réalisation de grands projets d'investissement et le développement de la production et des exportations hors hydrocarbures, couvrant en particulier les secteurs minier, de la sécurité alimentaire et hydrique, ainsi que le développement important des infrastructures de transport et de commerce.

MINES, AGRICULTURE ET INFRASTRUCTURES : LES TROIS PILIERS DE LA NOUVELLE STRATÉGIE

Le secteur minier d'abord. Avec le lancement du méga-projet de Gara Djebilet pour le minerai de fer, le projet de phosphate intégré de Bled El Hadba, et le projet de zinc de Oued Amizour, l'Algérie transforme une rente géologique dormante en industrie lourde à forte valeur ajoutée. L'objectif est de devenir une puissance minière à l'horizon 2030.

La sécurité alimentaire et hydrique ensuite. Le pays a fait le pari de l'autosuffisance. L'extension des surfaces agricoles au Sud, notamment pour le blé dur et le maïs, le développement des grands périmètres irrigués et la stratégie des stations de dessalement d'eau de mer, avec cinq nouvelles usines géantes, sont autant de projets structurants qui réduisent la facture des importations et créent une nouvelle économie agricole et industrielle. Les infrastructures de transport et de commerce enfin. Le FMI note le développement important des infrastructures. Chemin de fer minier, extension du réseau ferroviaire vers le Sud, modernisation des ports, autoroute Est-Ouest et pénétrantes : l'Algérie se dote des artères logistiques indispensables pour connecter ses zones de production à ses marchés d'exportation, notamment vers l'Afrique via la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). Au-delà des grands projets, l'institution internationale met en exergue les mesures de facilitation prises par les pouvoirs publics, parallèlement au renforcement de la gouvernance et à la facilitation des échanges commerciaux.

Le FMI cite explicitement les réformes engagées dans les domaines de l'investissement, du foncier économique et des mines, ainsi que la mise en place du guichet unique national de l'investissement géré par l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI).

La nouvelle loi sur l'investissement de 2022, qui supprime la règle des 51/49% pour la plupart des secteurs, la loi sur le foncier économique qui offre plus de transparence dans l'attribution des terrains industriels, et la réforme du code minier sont jugées comme des avancées majeures pour attirer l'investissement national et étranger. Le guichet unique, qui a déjà enregistré des milliers de projets, est présenté comme un outil qui réduit les délais et la bureaucratie, deux obstacles historiques pointés par les investisseurs.

Contrairement à une idée reçue, la diversification ne signifie pas l'abandon de l'énergie. Le FMI le rappelle avec lucidité. Abordant le secteur énergétique, le Fonds souligne que l'Algérie figure parmi les principaux exportateurs d'énergie en Afrique et entretient des liens étroits avec les marchés énergétiques européens, relevant que le secteur des hydrocarbures constitue l'un des "atouts" de l'économie nationale.

Pour le FMI, le gaz et le pétrole ne sont pas une malédiction, mais un levier. Les revenus générés financent justement les grands projets hors hydrocarbures, tandis que la position de fournisseur fiable pour l'Europe offre à l'Algérie une rente stratégique qui lui permet de négocier son intégration dans les chaînes de valeur futures, notamment l'hydrogène vert et l'électricité propre.

Le FMI décrit une économie algérienne qui ne tourne plus le dos à sa rente, mais qui l'utilise intelligemment comme un tremplin. Une économie qui s'appuie sur ses atouts historiques tout en construisant, brique par brique, les secteurs qui feront sa croissance de demain. Un modèle de diversification pragmatique, qui commence à convaincre au-delà des frontières.

B. KH.